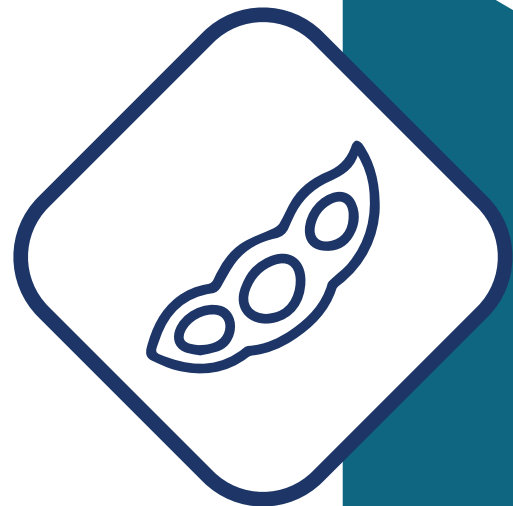


COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE FRANÇAISE OLÉOPROTÉAGINEUX



Protéagineux et complexes oléagineux

Sommaire

1. LES ÉCHANGES AU NIVEAU MONDIAL ET LA PART DE LA FRANCE DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL.....	133
1.1. Production mondiale et taux d'internationalisation.....	133
1.1.1. Les fèves de soja	133
1.1.2. Les graines de colza.....	134
1.1.3. Les graines de tournesol.....	135
1.2. Les principaux acteurs des échanges mondiaux de oléoprotéagineux.....	137
1.2.1. Les fèves de soja	137
1.2.2. Les graines de colza.....	139
1.2.3. Les graines de tournesol.....	140
1.2.4. L'huile de palme	142
1.2.5. Les pois	143
1.2.6. Les féveroles	145
1.3. La part de la France dans le commerce international des oléoprotéagineux	147
1.3.1. Les fèves de soja	147
1.3.2. Les graines de colza.....	148
1.3.3. Les graines de tournesol.....	149
2. LES ÉCHANGES DE LA FRANCE AVEC L'UE ET LES PAYS TIERS	150
2.1. Les grains et semences	150
2.1.1. Les fèves de soja	150
2.1.2. Les graines de colza.....	151
2.1.3. Les graines de tournesol.....	152
2.1.4. Les pois	152
2.1.5. Les féveroles	153
2.2. Les produits issus de la trituration des grains.....	154
2.2.1. Les tourteaux de soja	154
2.2.2. Les huiles de soja	155
2.2.3. Les tourteaux de colza.....	155
2.2.4. Les huiles de colza	156
2.2.5. Les tourteaux de tournesol.....	157
2.2.6. Les huiles de tournesol	157
2.2.7. L'huile de palme.....	158
3. LES CLIENTS ET FOURNISSEURS DE LA FRANCE	159
3.1. Le soja	159
3.1.1. Les fèves de soja	159
3.1.2. Les tourteaux de soja	160
3.2. Le colza.....	161
3.2.1. Les graines de colza.....	161
3.2.2. Les tourteaux de colza.....	162
3.2.3. Les huiles de colza	164
3.3. Le tournesol	165
3.3.1. Les graines de tournesol.....	165
3.3.2. Les tourteaux de tournesol.....	166
3.4. L'huile de palme.....	168
3.5. Les pois	169
3.6. Les féveroles.....	170

4. INDICATEURS DE BILANS OFFRE/DEMANDE DE LA FRANCE	172
4.1. Les fèves de soja	172
4.1.1. Diagramme de flux du soja en France	172
4.1.2. Indicateurs de bilan offre/demande pour le soja	173
4.2. Les graines de colza	174
4.2.1. Diagramme de flux du colza en France.....	174
4.2.2. Indicateurs de bilan offre/demande pour le colza	175
4.3. Les graines de tournesol	176
4.3.1. Diagramme de flux du tournesol en France.....	176
4.3.2. Indicateurs de bilan offre/demande pour le tournesol	177
4.4. Les pois	178
4.4.1. Diagramme de flux des pois en France	178
4.4.2. Indicateurs de bilan offre/demande pour les pois	179
4.5. Les féveroles.....	181
4.5.1. Diagramme de flux des féverole en France.....	181
4.5.2. Indicateurs de bilan offre/demande pour les féveroles en France	182
5. IDENTIFICATION PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « OLÉOPROTÉAGINEUX » DES PRINCIPAUX FACTEURS DE COMPÉTITIVITÉ	184
5.1. Facteurs de compétitivité prix	184
5.2. Facteurs de compétitivité hors-prix	189

La trituration des graines oléagineuses produit des huiles (utilisation en consommation humaine, animale ou industrielle pour la fabrication notamment de biocarburant) et des tourteaux (à destination de l'alimentation animale). Le « complexe oléagineux » désigne l'ensemble des trois produits : graine, huile et tourteau. En fonction de l'espèce considérée et du pays dans lequel la transformation a lieu, c'est l'huile ou le tourteau qui constitue l'intérêt à triturer. Ainsi, classiquement en France, la trituration de colza et de tournesol est tirée par la demande en huile quand la trituration de soja l'est par la consommation de tourteau.

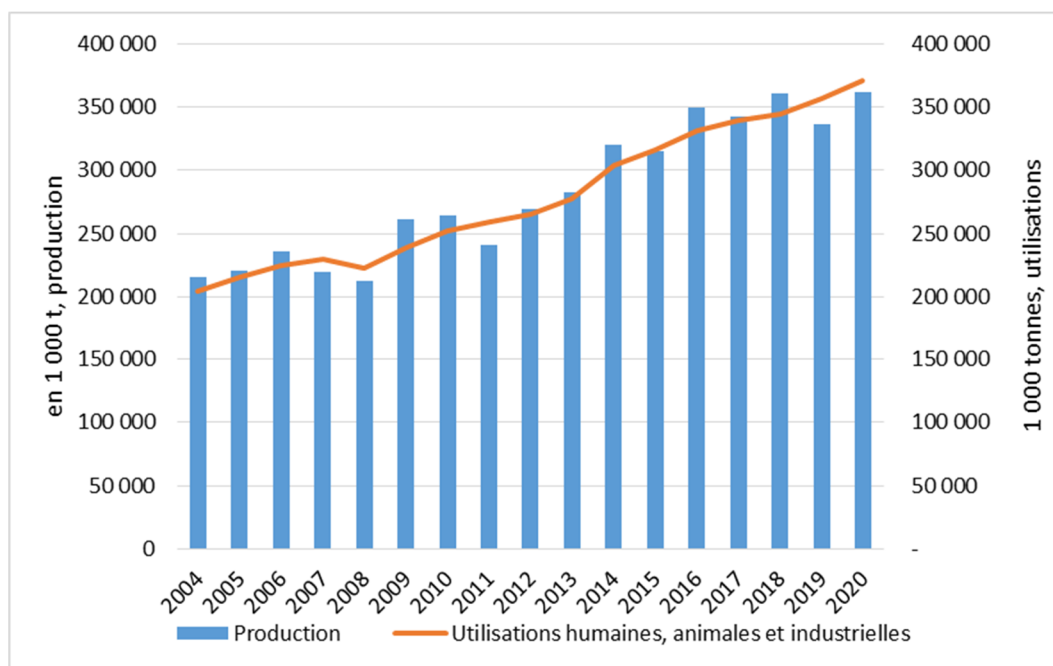
Afin de rester cohérent avec les bilans de consommation de FranceAgriMer, l'unité temporelle retenue pour l'analyse de la compétitivité française est la campagne commerciale. Une campagne commerciale s'étend du mois de juillet de l'année N au mois de juin de l'année N+1. Ainsi, « 2019 » sur un graphique correspond à la période qui s'étend de juillet 2019 à juin 2020. Enfin, dans le but d'équilibrer les échanges mondiaux, les « importations mondiales » sont reconstituées à partir des exportations mondiales : si un pays A déclare exporter X Mt vers le pays B et Y Mt vers le pays C, nous avons retenus X Mt importées par le pays B et Y Mt importées par le pays C.

1. Les échanges au niveau mondial et la part de la France dans le commerce international

1.1. Production mondiale et taux d'internationalisation

1.1.1. Les fèves de soja

Figure 1 : évolution de la production mondiale et de la consommation de fèves de soja de 2004 à 2020

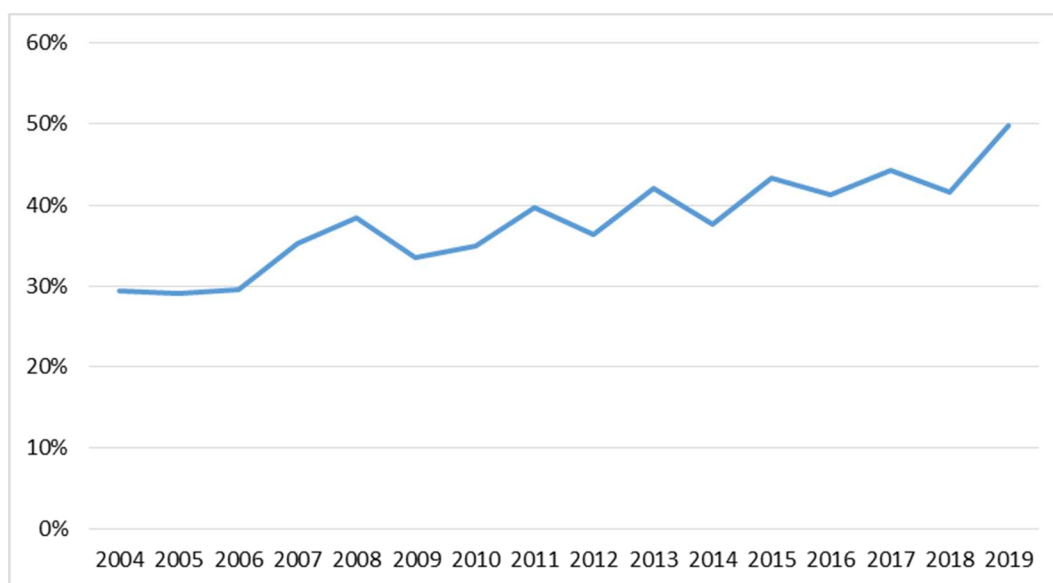


* 2020 : prévisionnel

Source : FranceAgriMer, d'après USDA

Le soja est la première graine oléagineuse produite et utilisée avec 362 Mt produites en 2020. On observe sur la période une croissance régulière de la production pour faire face à des utilisations humaines, animales, industrielles qui progressent de la même façon. Entre 2004 et 2020, la consommation progresse de 80 % en passant de 205 Mt à 371 Mt alors que la population mondiale croît de 18 %. Sur les deux dernières campagnes, celle-ci excède la production. Les utilisations marquent le pas en 2018, vraisemblablement du fait de moindres besoins de la Chine, dont le cheptel porcin est sévèrement touché par l'épizootie de fièvre porcine africaine (FPA).

Figure 2 : évolution du taux d'internationalisation du marché de fèves de soja en volume de 2004 à 2019

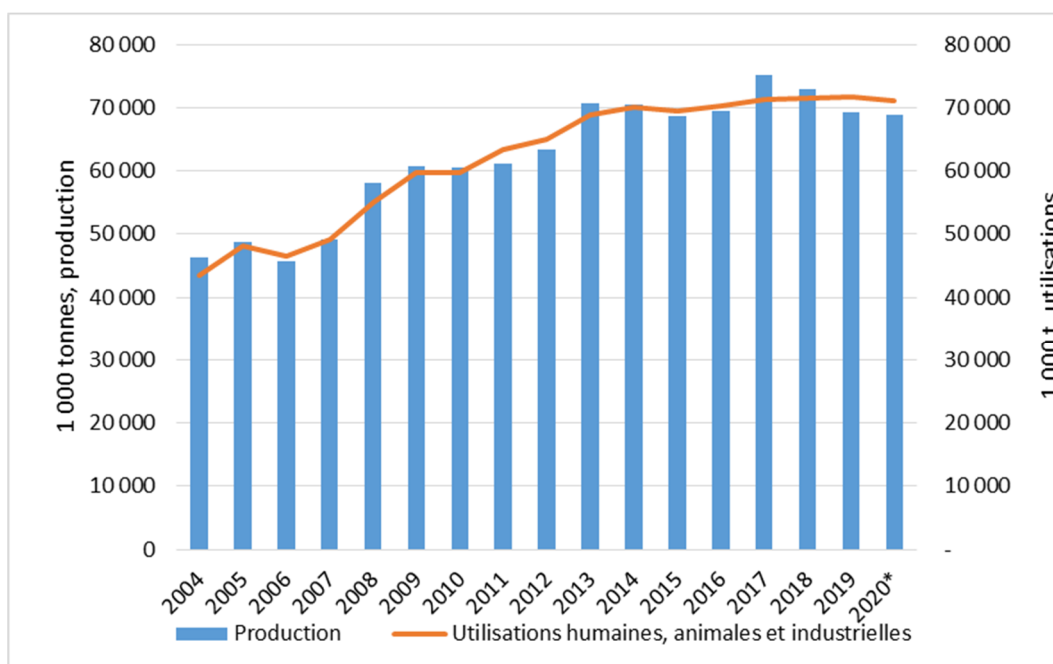


Source : FranceAgriMer, d'après USDA et TDM

Une telle croissance des besoins va de pair avec la progression régulière des échanges et donc du taux d'internationalisation du marché des fèves de soja, largement achetées par la Chine pour la trituration afin de produire de l'huile pour la consommation humaine et des tourteaux pour la nutrition animale. Là encore, l'impact de la FPA affecte les chiffres de 2018.

1.1.2. Les graines de colza

Figure 3 : évolution de la production mondiale et de la consommation de graines colza de 2004 à 2020



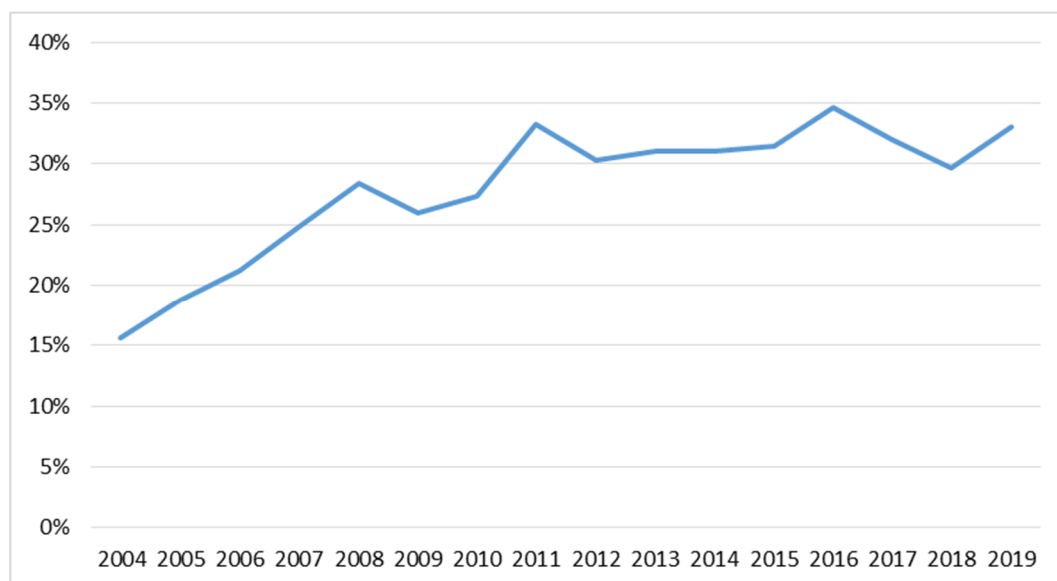
* 2020 : prévisionnel

Source : FranceAgriMer, d'après USDA

Les évolutions sont différentes en colza. La croissance de la production entre 2004 et 2020 est de 48 % avec 68,8 Mt produites en 2020. Les utilisations, destinées pour l'essentiel à la

trituration, suivent de près les évolutions de la production et marquent ainsi le pas depuis le pic atteint en 2017.

Figure 4 : évolution du taux d'internationalisation du marché des graines de colza en volume de 2004 à 2019

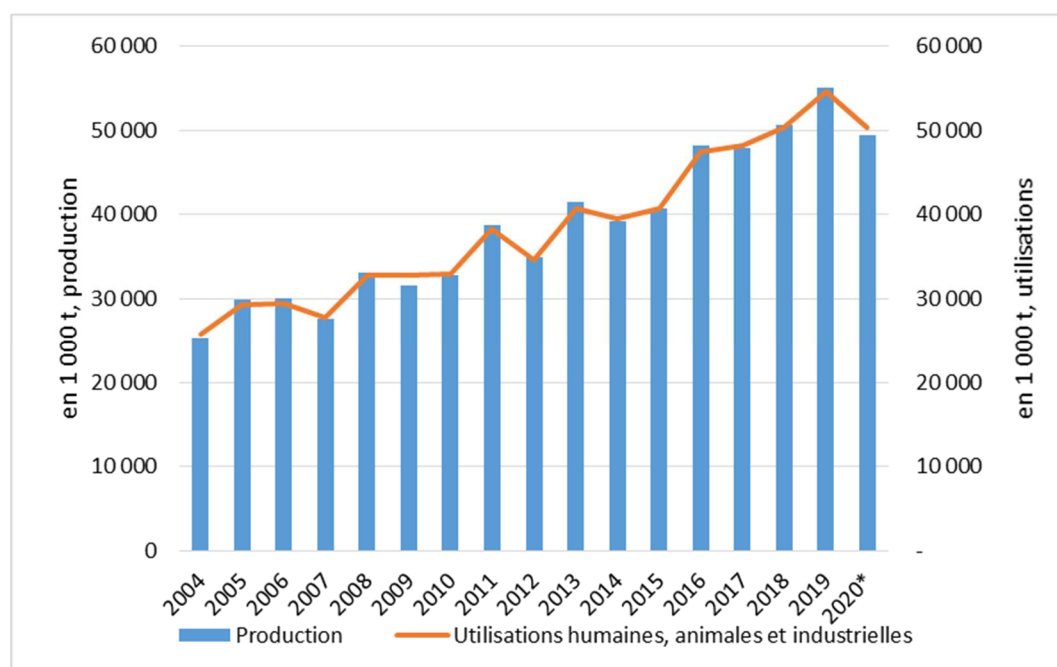


Source : FranceAgriMer, d'après USDA et TDM

Il en découle une relative stagnation du taux d'internationalisation ces dernières années qui, après avoir plus que doublé entre 2004 et 2011, passant de 15 % à 33 %, se maintient depuis dans une fourchette de 30 % à 35 %.

1.1.3. Les graines de tournesol

Figure 5 : évolution de la production mondiale et de la consommation de graines de tournesol de 2004 à 2020



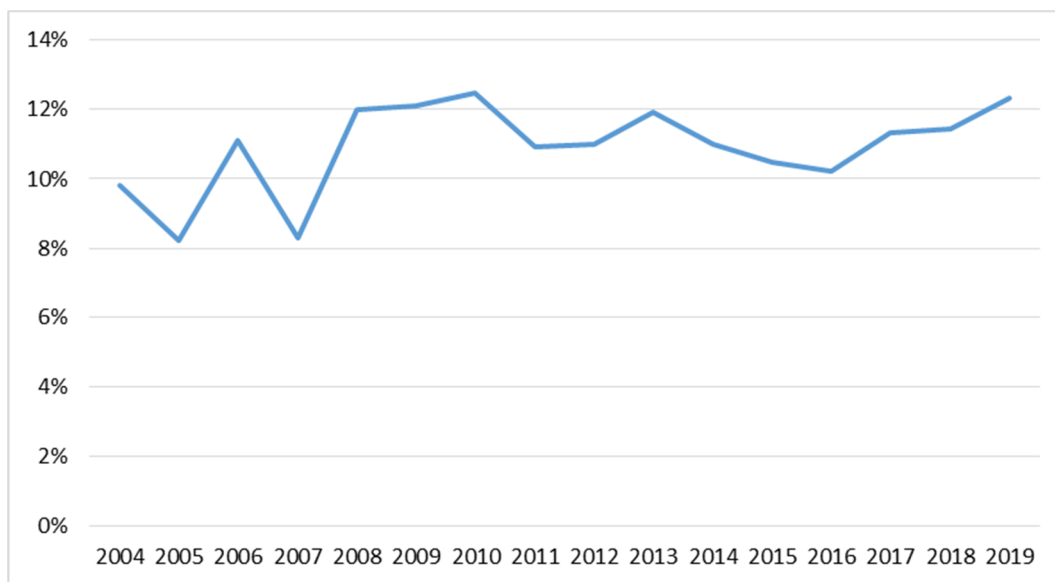
* 2020 : prévisionnel

Source : FranceAgriMer, d'après USDA

La production mondiale de graines de tournesol fait plus que doubler entre 2004 (25,4 Mt) et 2019 (55 Mt) même si elle régresse un peu en 2020, à 49,5 Mt. Les utilisations suivent de très

près les évolutions par paliers réguliers de la production. Durant cette période, l'Ukraine et la Russie affirment leurs positions et représentent désormais plus de la moitié de la production mondiale.

Figure 6 : évolution du taux d'internationalisation du marché des graines de tournesol en volume de 2004 à 2019



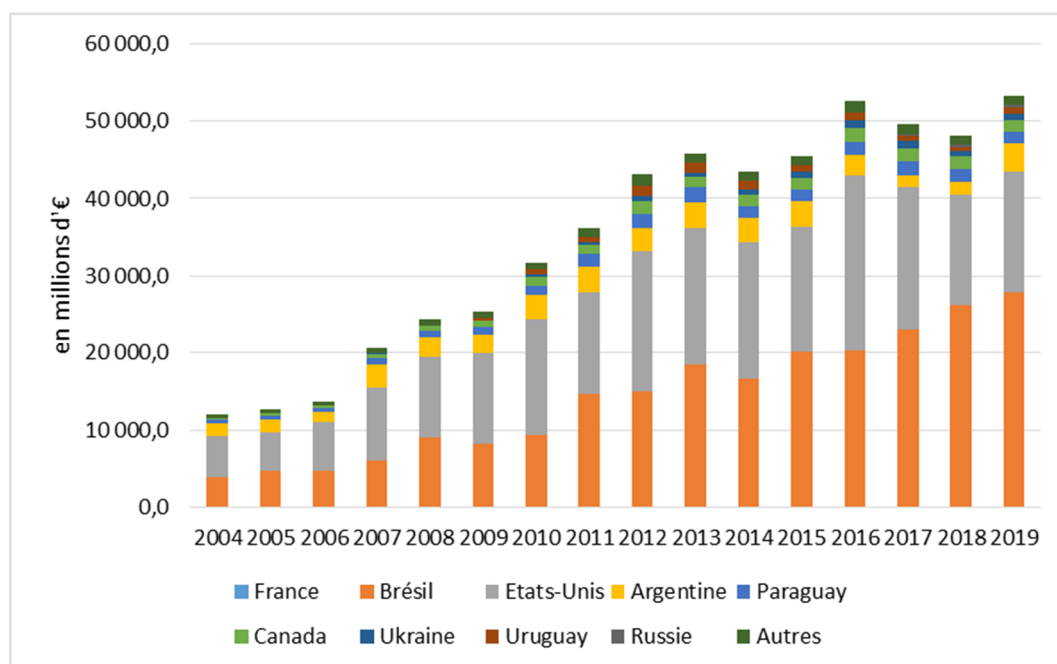
Source : FranceAgriMer, d'après USDA et TDM

Contrairement aux graines de soja et de colza, le marché de la graine de tournesol est faiblement internationalisé et oscille entre 8 % et 12 % sur la période, avec le retour ces dernières campagnes à des niveaux plus élevés, qui avaient été atteints entre 2008 et 2010.

1.2. Les principaux acteurs des échanges mondiaux de oléoprotéagineux

1.2.1. Les fèves de soja

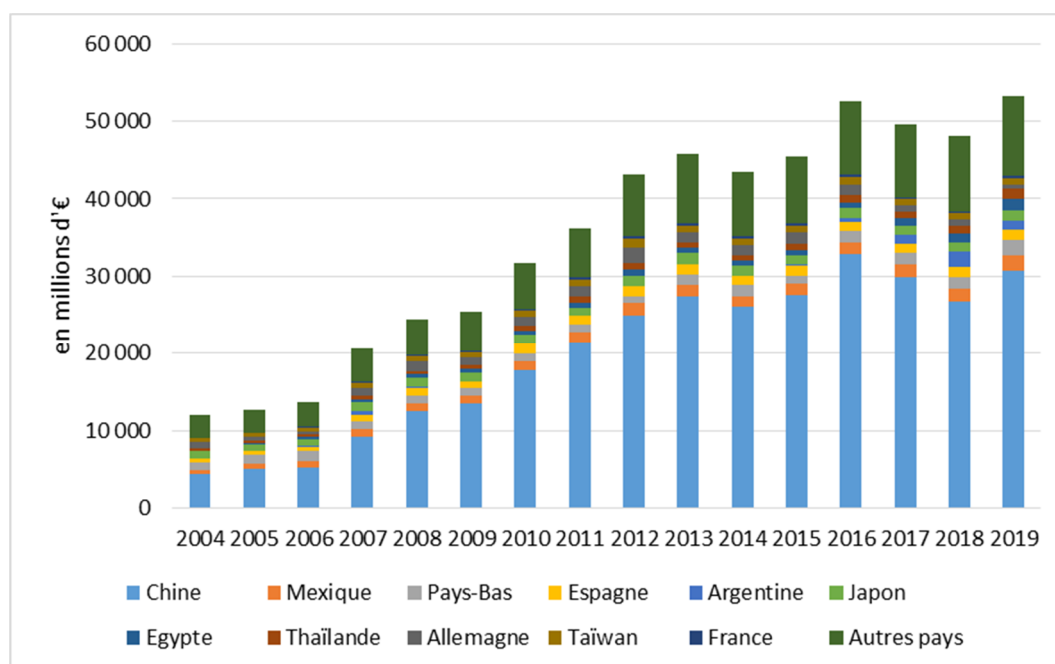
Figure 7 : évolution des exportations mondiales de fèves de soja et positionnement de la France par rapport à ses principaux concurrents en valeur de 2004 à 2019



Nota bene : les données concernant l'Uruguay ne sont disponibles qu'à partir de 2009, 2013 pour la Russie
Source : FranceAgriMer, d'après TDM

La France n'est pas exportatrice de soja et le marché mondial est dominé par les exportations des États-Unis, du Brésil et dans une moindre mesure de l'Argentine. Les échanges mondiaux en valeur ont quadruplé sur la période d'intérêt, passant d'environ 12 Md€ en 2004 à environ 50 Md€ depuis 2016. L'évolution des parts respectives des grands exportateurs peut se lire à la lumière du conflit commercial aigu entre États-Unis et Chine depuis 2017/18 qui se traduit par un fort recul des positions étatsunienne depuis 2018 au profit du Brésil qui devient le premier exportateur mondial de fèves en 2018 et 2019.

Figure 8 : évolution des importations mondiales de fèves de soja et positionnement de la France par rapport aux principaux pays importateurs en valeur de 2004 à 2019

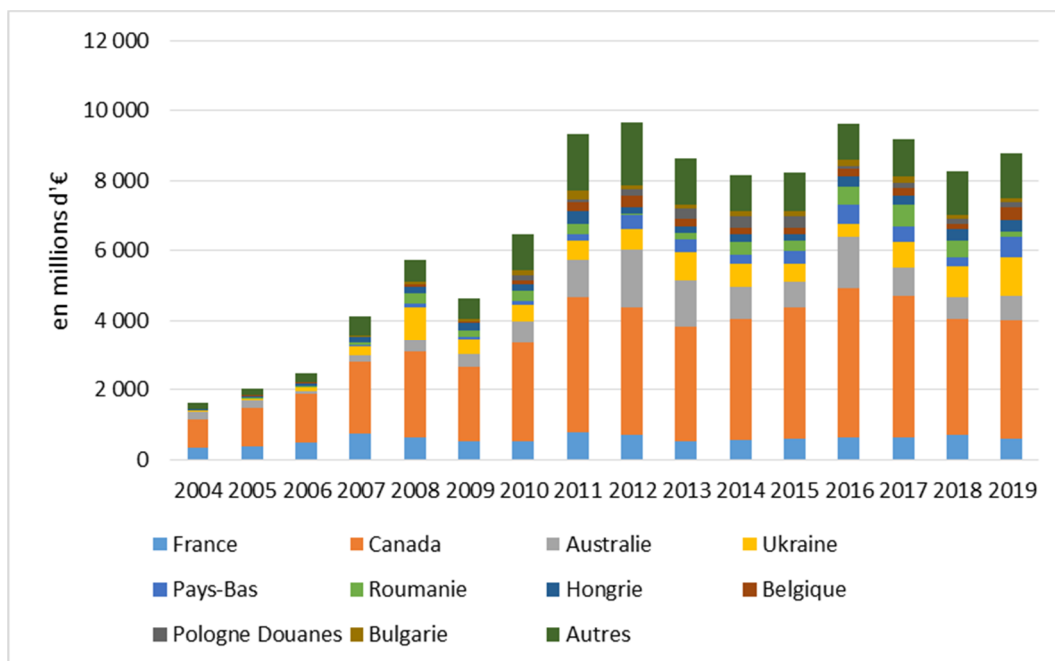


Nota bene : les données concernant l'Uruguay ne sont disponibles qu'à partir de 2009, 2013 pour la Russie
Source : FranceAgriMer, d'après TDM

Avec plus de la moitié des achats mondiaux en valeur jusqu'en 2010 et près de 60 % depuis, la Chine est de loin le premier importateur mondial de fèves de soja. Les achats chinois sont multipliés par 7 depuis 2004. On note une baisse en 2017 et 2018. Elle s'explique par l'épizootie de FPA qui décime le cheptel porcin chinois à compter du printemps 2018, ce qui réduit en conséquence les besoins d'importations de soja par la Chine. Ces importations restent cependant toujours très élevées en raison des besoins de trituration pour la production d'huile alimentaire.

1.2.2. Les graines de colza

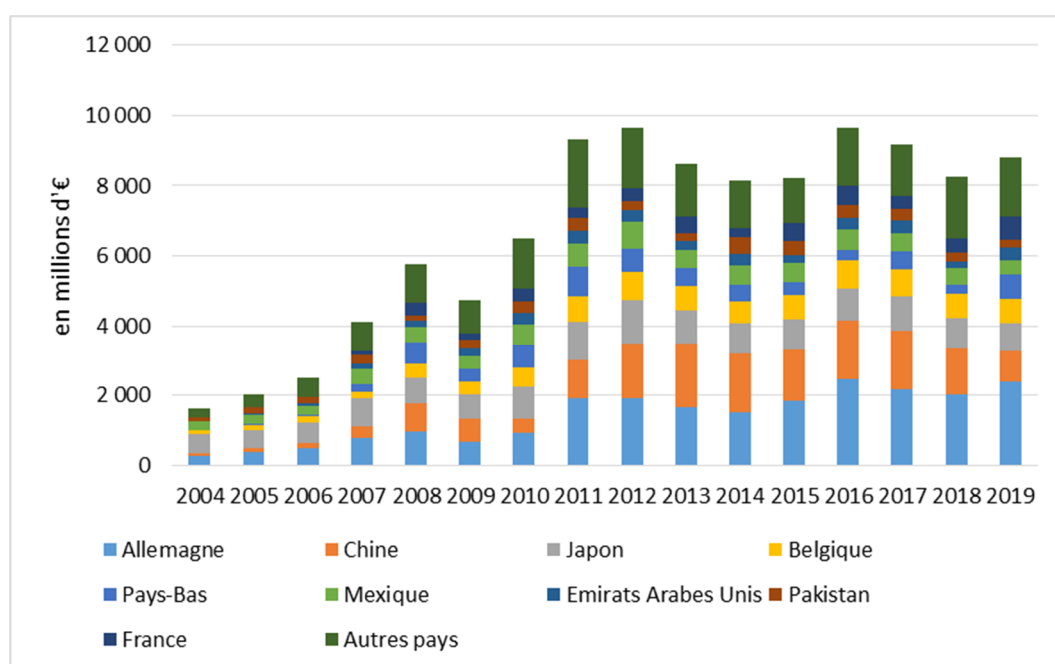
Figure 9 : évolution des exportations mondiales de graines de colza et positionnement de la France par rapport à ses principaux concurrents en valeur de 2004 à 2019



Nota bene : les données concernant la Pologne ne sont disponibles qu'à partir de 2010
Source : FranceAgriMer, d'après TDM

Sur l'ensemble de la période, le Canada est le principal exportateur mondial de graines de colza, à hauteur d'environ 40 % des échanges. Alors que la France représentait jusqu'en 2007 de l'ordre de 20 % en valeur des exportations mondiales de colza, cette part décroche largement depuis 2008, au profit de l'Australie et de l'Ukraine.

Figure 10 : évolution des importations mondiales de graines de colza et positionnement de la France par rapport aux principaux pays importateurs en valeur de 2004 à 2019

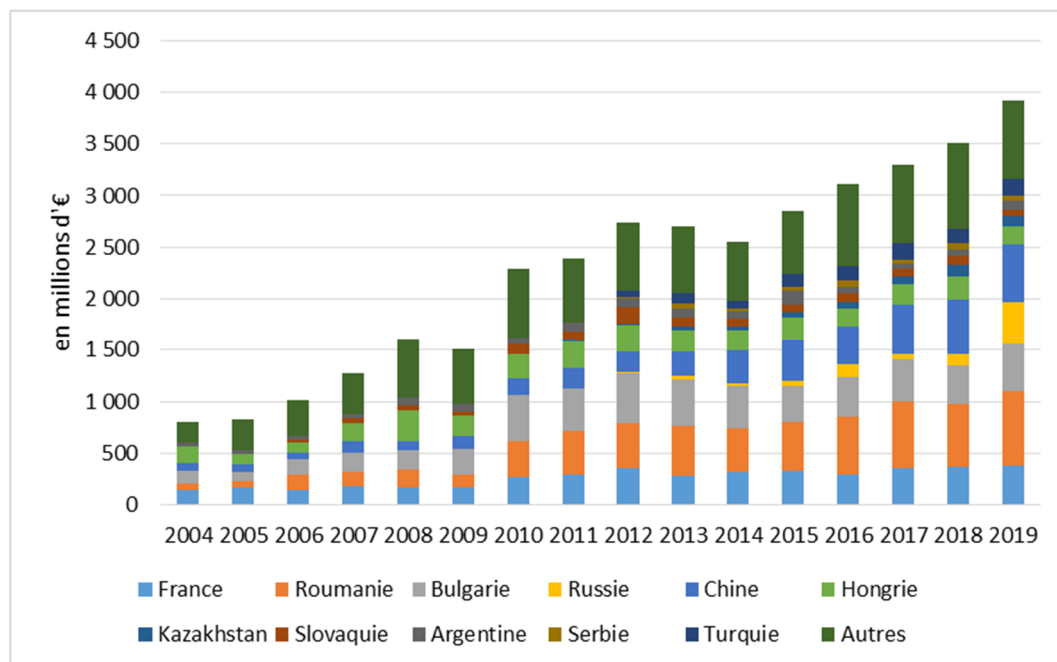


Nota bene : les données concernant la Pologne ne sont disponibles qu'à partir de 2010
Source : FranceAgriMer, d'après TDM

L'Allemagne, la Chine, le Japon, la Belgique et les Pays-Bas constituent le gros des acheteurs depuis 2008. Le commerce en valeur a été multiplié par 4 entre le début et la fin de la période. Cela correspond aux besoins croissants en huile alimentaire comme industrielle dans le monde, en lien avec le développement des biocarburants.

1.2.3. Les graines de tournesol

Figure 11 : évolution des exportations mondiales de graines de tournesol et positionnement de la France par rapport à ses principaux concurrents en valeur de 2004 à 2019

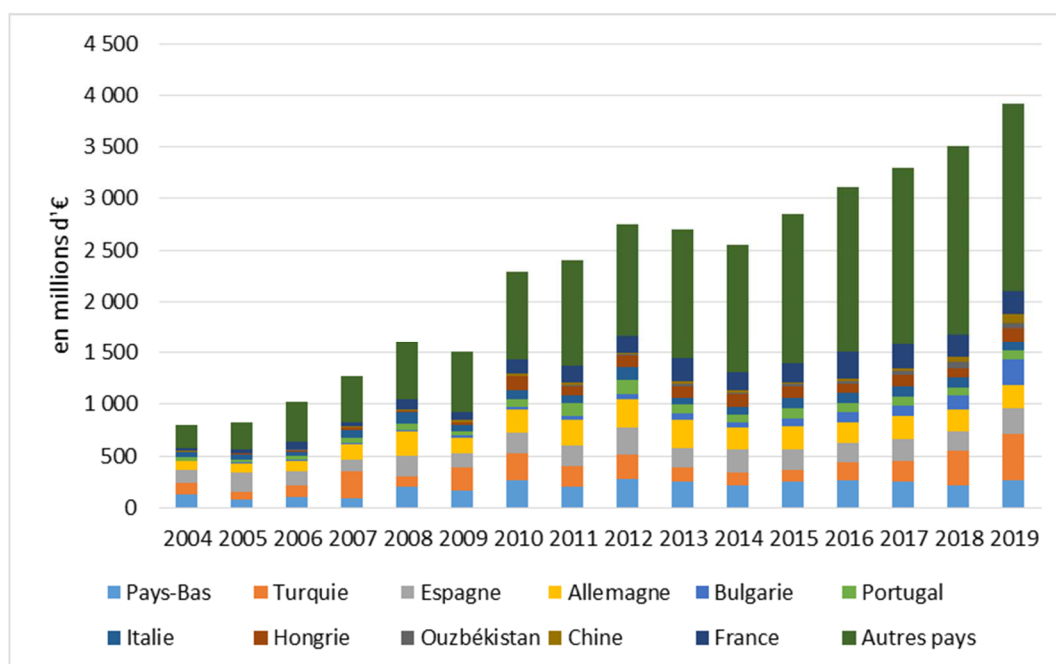


Nota bene : les données concernant la Serbie ne sont disponibles qu'à partir de 2011, 2012 pour la Russie et la Turquie

Source : FranceAgriMer, d'après TDM

La valeur des exportations françaises de graines de tournesol, 148 M€, soit 18,5 % des échanges totaux en 2004, a diminué pour se stabiliser depuis 2008 à 10 % de la valeur des échanges mondiaux. On relève à partir de 2010 la part désormais prépondérante de la Roumanie dans les exportations de graines à côté de la Bulgarie, de la Russie, de la Chine et de la Hongrie dont les parts progressent fortement sur les années récentes. Également à noter le fait que l'Ukraine, premier pays producteur mondial de graines de tournesol, n'en est que faiblement exportatrice et privilégie l'exportation d'huile de tournesol pour laquelle elle figure au premier rang mondial.

Figure 12 : évolution des importations mondiales de graines de tournesol et positionnement de la France par rapport aux principaux pays importateurs en valeur de 2004 à 2019



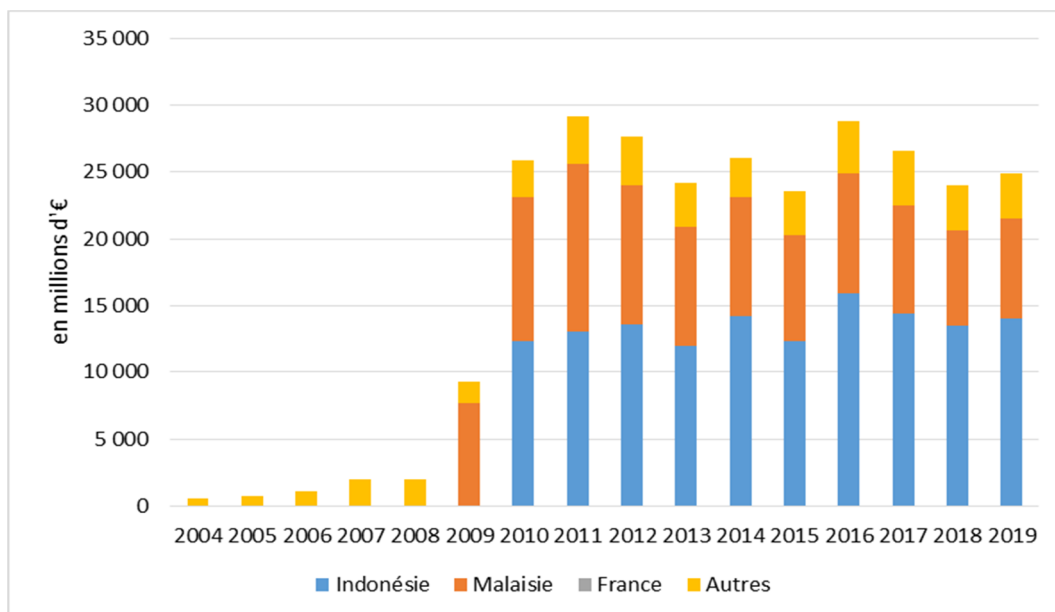
Nota bene : les données concernant la Serbie ne sont disponibles qu'à partir de 2011, 2012 pour la Russie et la Turquie

Source : FranceAgriMer, d'après TDM

Les achats de graines de tournesol sont beaucoup moins concentrés que ceux des autres graines oléagineuses. Si la part des principaux acheteurs représentait encore 70 % du total en valeur en 2004, elle n'en représente plus que la moitié depuis 2014. La Turquie, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Allemagne restent les principaux acheteurs sur un marché qui représente près de 4 Md€ d'achats en 2019.

1.2.4. L'huile de palme

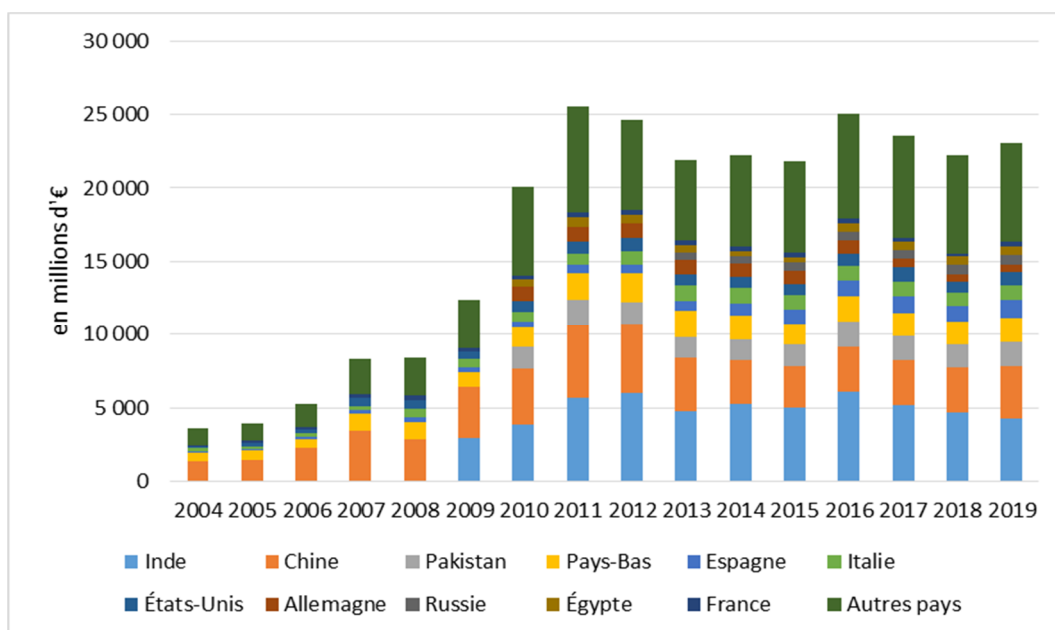
Figure 13 : évolution des exportations mondiales d'huile de palme et principaux concurrents en valeur de 2004 à 2019



Nota bene : les données concernant la Malaisie ne sont disponibles qu'à partir de 2009, 2010 pour l'Indonésie
Source : FranceAgriMer, d'après TDM

Les exportations mondiales d'huile de palme depuis 2010 se partagent pour l'essentiel entre l'Indonésie, premier producteur et exportateur mondial avec environ 55 % de la valeur des exportations, et la Malaisie, second producteur et exportateur dont la part des échanges est de l'ordre de 30 % en valeur.

Figure 14 : évolution des importations mondiales d'huile de palme et positionnement de la France par rapport aux principaux pays importateurs en valeur de 2004 à 2019

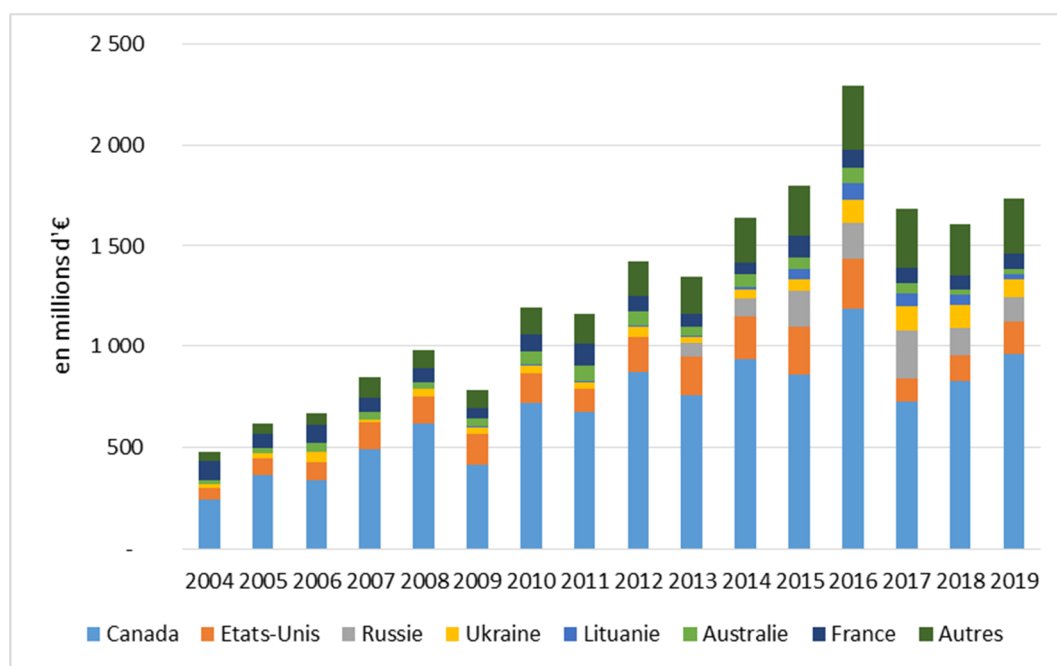


Nota bene : les données concernant l'Inde ne sont disponibles qu'à partir de 2009, 2010 pour Pakistan, Allemagne et Égypte, 2013 pour la Russie
Source : FranceAgriMer, d'après TDM

Les flux d'achat sont principalement orientés vers l'Inde, la Chine et le Pakistan, ces 3 pays représentant plus de 50 % des importations mondiales en valeur. Viennent ensuite des pays de l'UE avec 19 % des achats en 2019 (Pays-Bas, Espagne, Italie, Allemagne). La France représente une faible part de ce commerce, à hauteur 280 M€ sur un total mondial de 23 Md€ en 2019, soit 1,2 %.

1.2.5. Les pois

Figure 15 : évolution des exportations mondiales de pois et positionnement de la France par rapport à ses principaux concurrents en valeur de 2004 à 2019

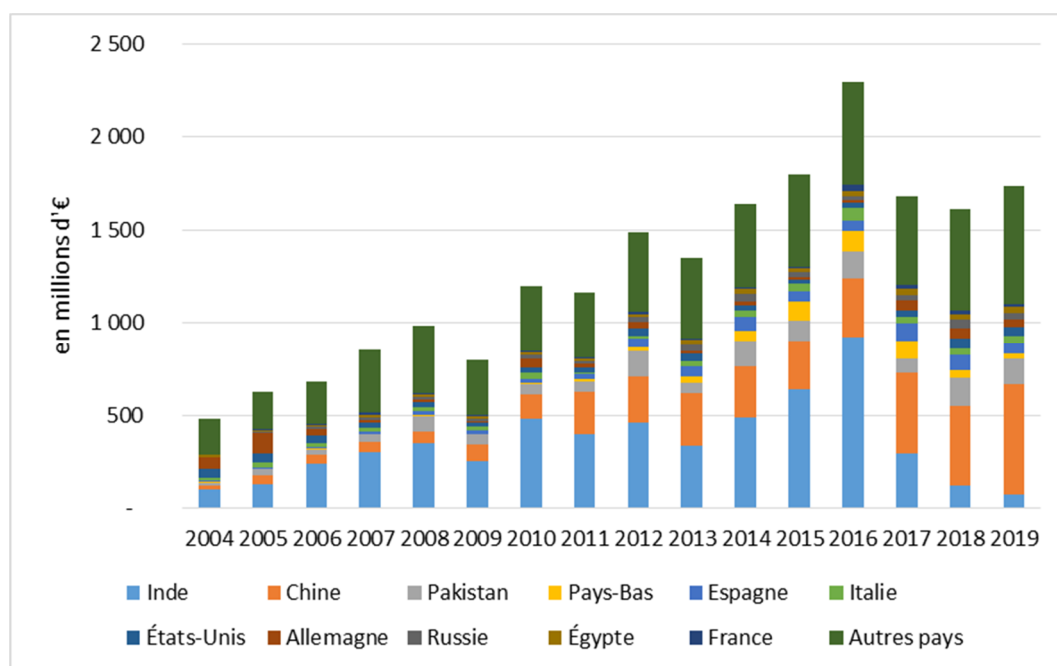


Nota bene : les données concernant la Russie ne sont disponibles qu'à partir de 2013

Source : FranceAgriMer, d'après TDM

En tendance, les exportations mondiales de pois progressent sur l'ensemble de la période avec une valeur plus que triplée entre 2004 et 2019, passant de 476 M€ à 1 737 M€. On observe cependant une relative stabilisation de la valeur des exportations totales depuis 2014, exception faite de 2016, plus haut historique à 2,3 Md€. Le Canada s'inscrit au premier rang sur toute la période et réalise, à l'exception de 2017, entre 50 % et 60 % de la valeur des exportations mondiales. Suivent les États-Unis, la Russie et l'Ukraine, la France et la Lituanie. Le « Top 5 » réalise les ¾ de la valeur des exportations mondiales de pois. Selon les années, la France se positionne entre la troisième et la cinquième place sur ce marché.

Figure 16 : évolution des importations mondiales de pois et positionnement de la France par rapport aux principaux pays importateurs en valeur de 2004 à 2019



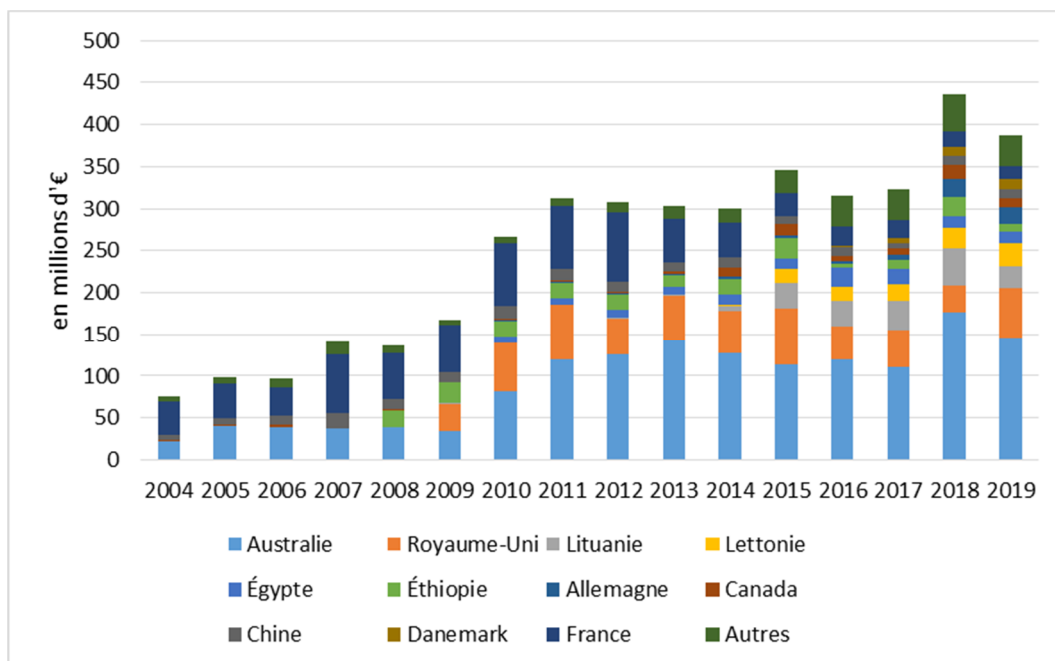
Nota bene : les données concernant la Russie ne sont disponibles qu'à partir de 2013

Source : FranceAgriMer, d'après TDM

L'Inde, la Chine et le Pakistan sont les trois premiers acheteurs de pois. Après avoir représenté jusqu'en 2016 entre 30 % et 40 % des achats mondiaux, le poids de l'Inde régresse au profit de la Chine.

1.2.6. Les féveroles

Figure 17 : évolution des exportations mondiales de féveroles et positionnement de la France par rapport à ses principaux concurrents en valeur de 2004 à 2019

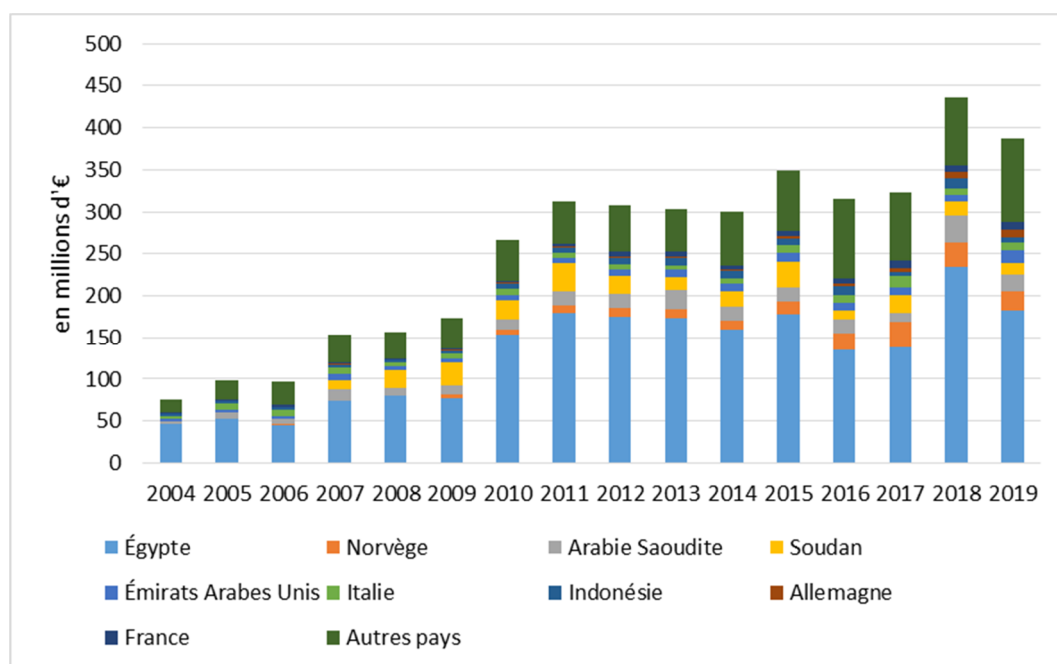


Nota bene : les données concernant l'Égypte et l'Allemagne ne sont disponibles qu'à partir de 2010, 2009 pour le Royaume-Uni, 2005 pour la Lituanie et le Lettonie

Source : FranceAgriMer, d'après TDM

Exception faite de 2018 et 2019, les exportations mondiales de féveroles sont plutôt stables depuis 2011 autour de 300 M€, après avoir plus que triplé en valeur entre 2004 et 2010. Le fait le plus spectaculaire est la chute des positions commerciales de la France dont les exportations en valeur passent d'environ 50 % en valeur de 2004 à 2009 à moins de 20 % pour s'effondrer à moins de 5 % sur les années récentes. Cette évolution est à relier à la montée en puissance du Royaume-Uni, de l'Australie, de la Lituanie et de la Lettonie sur la période.

Figure 18 : évolution des importations mondiales de féveroles et positionnement de la France par rapport aux principaux pays importateurs en valeur de 2004 à 2019



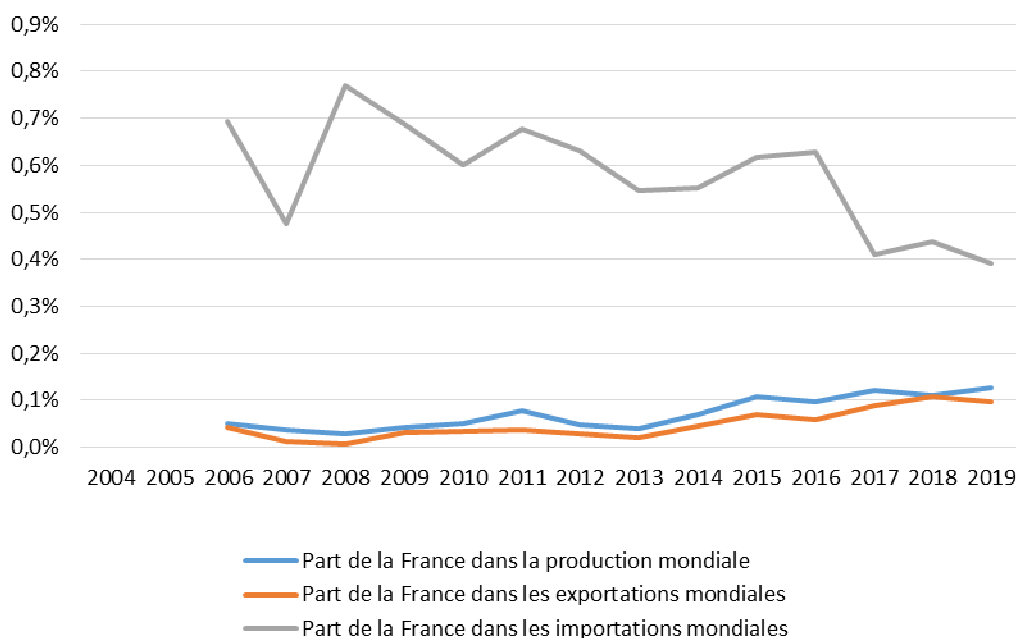
Nota bene : les données concernant l'Égypte et l'Allemagne ne sont disponibles qu'à partir de 2010, 2009 pour le Royaume-Uni, 2005 pour la Lituanie et le Lettonie
Source : FranceAgriMer, d'après TDM

Ces exportations sont en premier lieu destinées à l'Égypte, qui réalise de 40 % à 60 % des achats mondiaux selon les années, suivie par l'Arabie saoudite et le Soudan jusqu'au début des années 2010. Depuis 2016, la Norvège devient le second importateur de féveroles, principalement destinées à l'aquaculture.

1.3. La part de la France dans le commerce international des oléoprotéagineux

1.3.1. Les fèves de soja

Figure 19 : évolution de la place de la France dans la production, les exportations et les importations au niveau mondial de 2004 à 2019

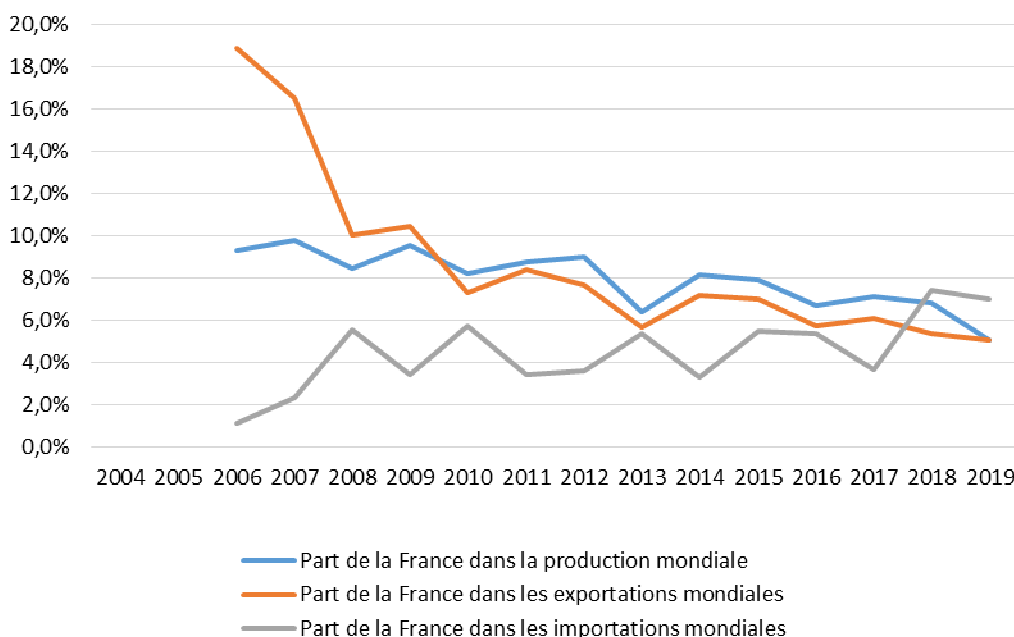


Source : FranceAgriMer, d'après TDM et Conseil International des Céréales

La France est relativement peu utilisatrice de fèves de soja ; les fèves non OGM sont le plus utilisées à destination de l'alimentation humaine sous signes de qualité (production limitée à environ 400 000 t par an). La part de la France dans la production et les exportations mondiales est très marginale, autour de 0,1 % en valeur alors que sa part des flux d'importations régresse depuis le pic de 0,8 % atteint en 2008 et s'établit en 2019 autour de 0,4 % en valeur des exportations mondiales de fèves de soja.

1.3.2. Les graines de colza

Figure 20 : évolution de la place de la France dans la production, les exportations et les importations au niveau mondial de 2004 à 2019

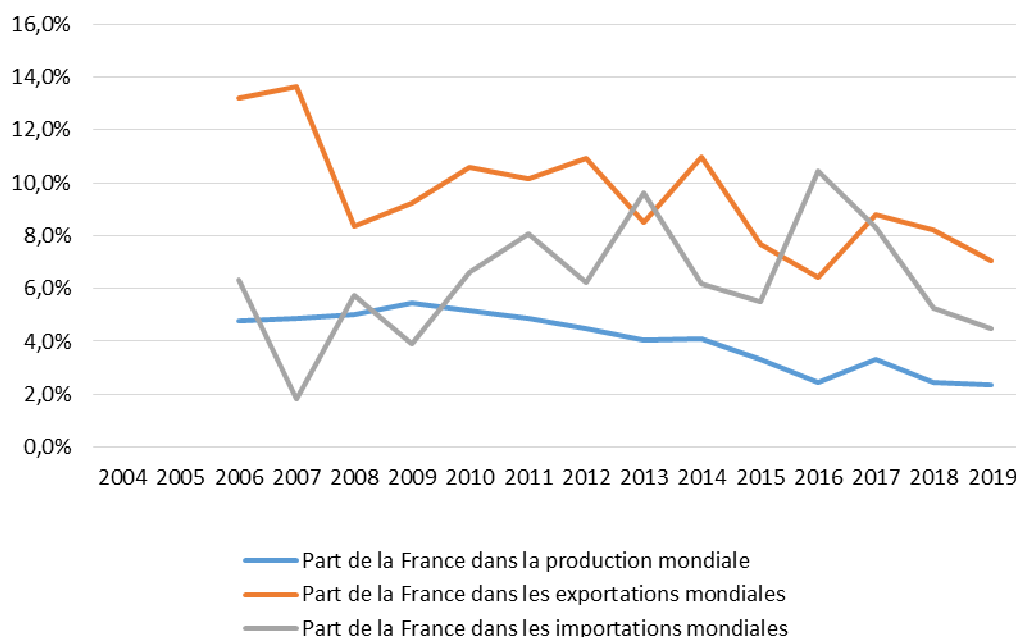


Source : FranceAgriMer, d'après TDM et Conseil International des Céréales

À l'inverse, la France joue un rôle beaucoup plus important en ce qui concerne les graines de colza. Si sa part de la production mondiale régresse, elle se maintient, selon les années au 3^e ou au 4^e rang mondial des exportations en valeur depuis la fin des années 2000, avec la montée en puissance de l'Australie et de l'Ukraine parmi les grands acteurs du marché, le Canada réalisant toujours entre 40 % et 50 % en valeur des exportations mondiales de graines de colza. Alors que la part de la France dans les importations mondiales évoluait entre 4 % et 6 % depuis 2008, suite à la baisse des surfaces de colza en 2018 et 2019 (du fait de deux campagnes culturales marquées par des sécheresses importantes au moment des semis), les parts de la France progressent et s'inscrivent autour de 7,5 %.

1.3.3. Les graines de tournesol

Figure 21: évolution de la place de la France dans la production, les exportations et les importations au niveau mondial de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après TDM et Conseil International des Céréales

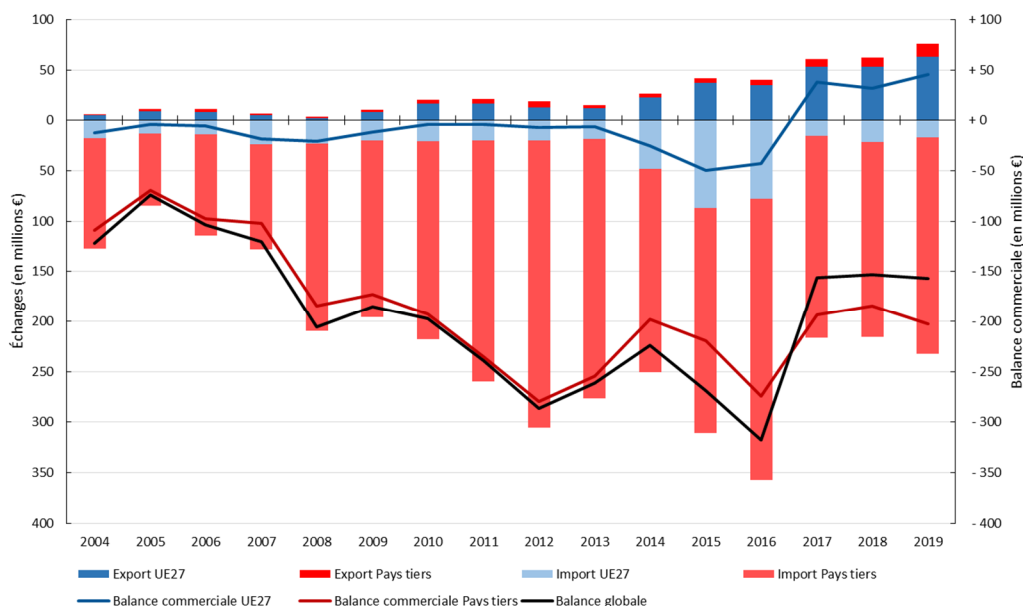
En ce qui concerne les graines de tournesol, la France détient toujours des positions significatives malgré la régression subie depuis 2008. La France, qui représentait encore près de 6 % de la production mondiale en 2009, voit sa part s'éroder jusqu'à 2 % depuis 2018. Parallèlement, la part de la France dans les importations mondiales progresse en dents de scie, de 2 % en 2007 jusqu'à plus de 10 % en 2016 avant de redescendre à 4 % en 2019. La part des exportations mondiales évolue très irrégulièrement d'un plus haut de 14 % en 2007 jusqu'à un niveau proche de 8 % entre 2017 et 2019.

2. Les échanges de la France avec l'UE et les pays tiers

2.1. Les grains et semences

2.1.1. Les fèves de soja

Figure 22 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers de fèves de soja yc semences de 2004 à 2019



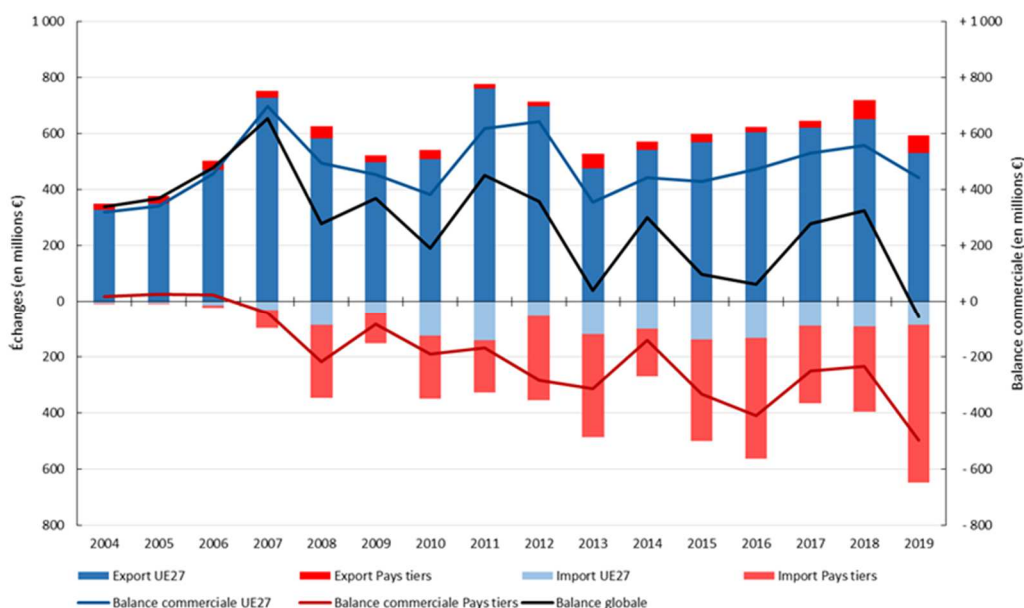
Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Si l'on analyse l'évolution du solde en valeur des échanges de fèves de soja de la France, on constate que celui-ci est structurellement déficitaire sur la période d'intérêt. Le solde négatif se dégrade de - 122 M€ en 2004 jusqu'à - 317 M€ en 2016 avant de se rétablir à - 157 M€ en 2019. Une certaine progression des ventes vers l'UE depuis 2013 contribue à atténuer cette évolution ainsi qu'une relative diminution en valeur des importations des pays tiers après le pic atteint en 2012.

Parmi les facteurs explicatifs de ces tendances, les évolutions des prix internationaux jouent un rôle important : entre 2004 et 2007, les prix évoluent entre 200 et 400 USD/t. On note ensuite la flambée des cours de 2008 à plus de 600 USD/t, puis entre 2011 et l'été 2014, des prix internationaux très élevés supérieurs à 500 USD/t, conjugués à un affaiblissement de l'euro sur cette période, accroissent le coût des importations et donc le déficit en valeur. Enfin, les pics atteints en 2015 et 2016 s'expliquent par des volumes en hausse importante d'importations de fèves de soja – respectivement 848 kt et 909 kt contre une moyenne d'environ 600 kt auparavant - alors que les prix internationaux sont revenus autour de 400 USD/t avec une parité EUR/USD revenue autour de 1,10.

2.1.2. Les graines de colza

Figure 23 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers de graines de colza y compris semences de 2004 à 2019

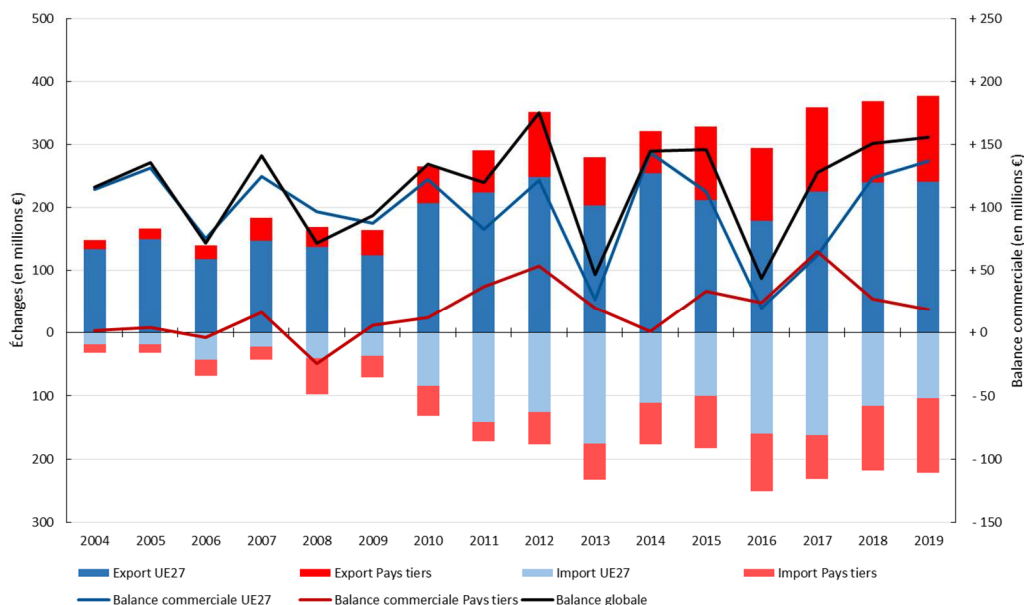


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Le solde en valeur des échanges de graines de colza après un quasi-doublement entre 2004 (+ 337 M€) et 2007 à 653 M€, se dégrade ensuite par paliers jusqu'à devenir légèrement négatif en 2019 (- 56 M€). C'est pour l'essentiel le solde des échanges avec les pays tiers, dont la valeur des importations progresse régulièrement sur la période avec trois plus hauts atteints en 2019, 2016 et 2015, qui expliquent ces évolutions. En volume, les importations des pays tiers représentaient en 2019 1,5 Mt contre 0,9 Mt en 2016 et 0,8 Mt en 2015, soit un quasi-doublement. Les besoins élevés en trituration expliquent largement le recours aux importations en années de plus faible récolte, ce qui est particulièrement le cas en 2019/20 avec une récolte 2019 en baisse de 30 %.

2.1.3. Les graines de tournesol

Figure 24 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers de graines de tournesol y compris semences de 2004 à 2019

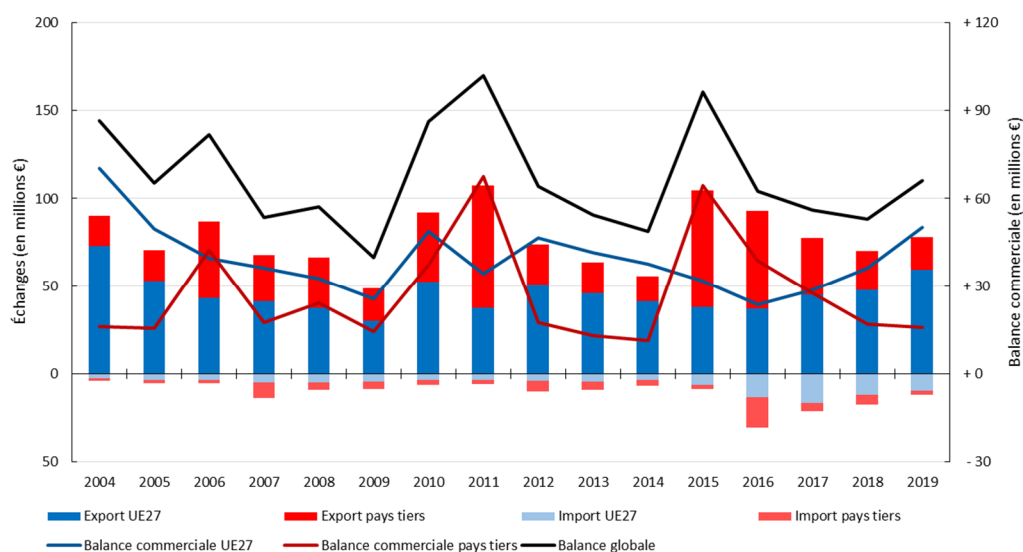


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Le solde global des échanges de tournesol est positif sur la période avec de fortes variations, entre 50 M€ et 150 M€, en fonction du niveau de recours aux importations de l'UE et des pays tiers : limité jusqu'en 2009, en progrès régulier depuis. Si la balance avec l'UE dégage régulièrement un solde positif, celle avec les pays tiers est à l'équilibre ou au mieux légèrement excédentaire (53 M€ en 2012, 65 M€ en 2018).

2.1.4. Les pois

Figure 25 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers de pois de 2004 à 2019



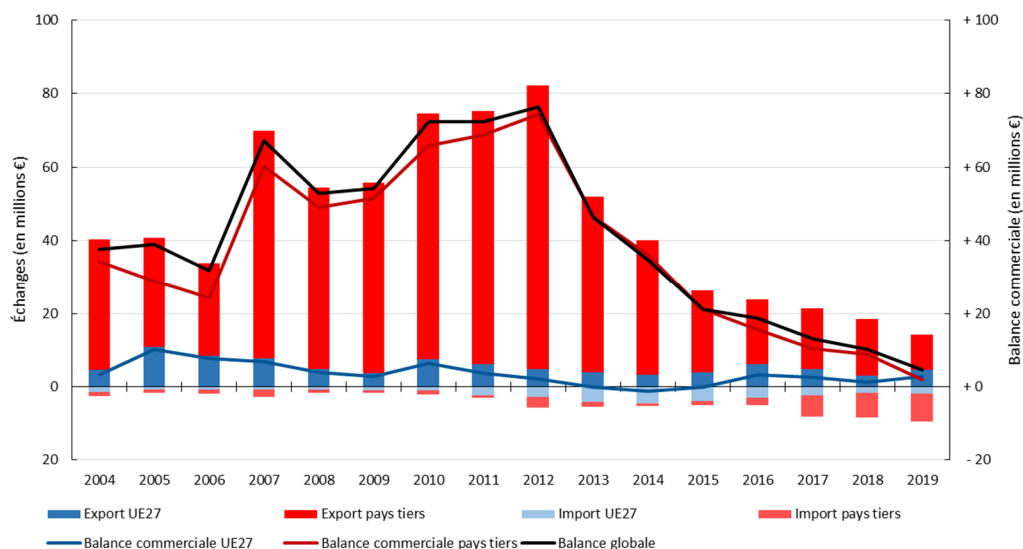
Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Les échanges de pois protéagineux dégagent un solde global toujours positif de 2004 à 2019. Le constat vaut également pour le solde de la balance UE et vers les pays tiers malgré la dégradation du solde positif de ce dernier depuis l'excédent de 64 M€ atteint en 2015. Celle-ci

s'explique par la présence très irrégulière de l'Inde aux achats : plus de 50 % en valeur en 2011, 2015 et 2016, des niveaux faibles voire inexistant sur les autres années.

2.1.5. Les féveroles

Figure 26 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers de féveroles de 2004 à 2019



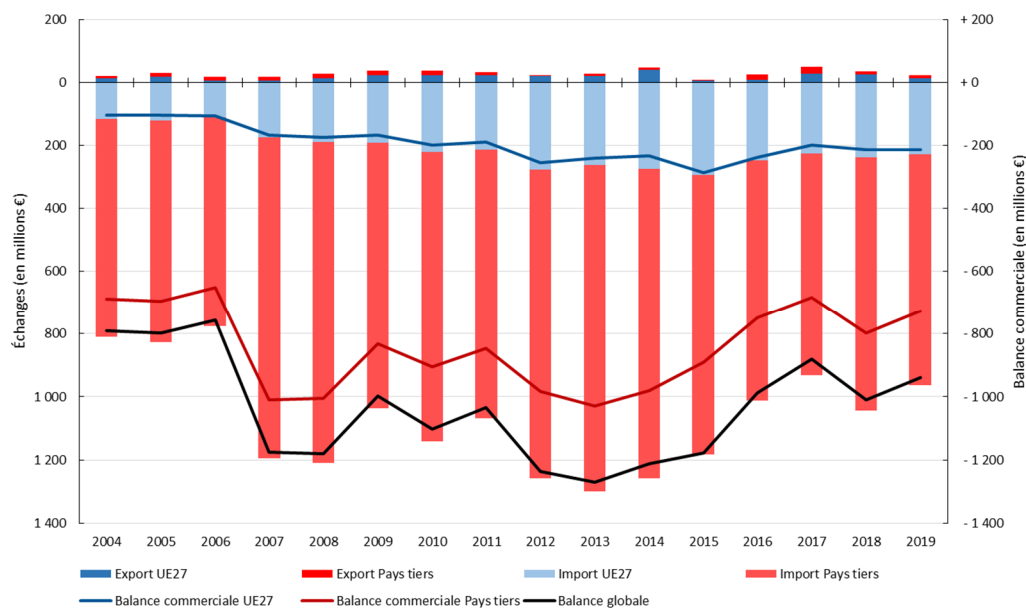
Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Sur la période 2004-2019, après une forte progression par paliers du solde de la balance globale entre 2004 et 2012 (+ 76 M€), il régresse fortement depuis 2013 et atteint à peine l'équilibre en 2019. Cette évolution s'explique par la chute de l'export vers les pays tiers depuis le pic de 2012, conjuguée à une progression des importations des pays tiers alors que l'export vers l'UE reste marginal depuis 2012. C'est l'effondrement des achats de l'Égypte, premier client, depuis 2012, faiblement compensé par la progression de la Norvège, désormais premier client avec 2/3 des ventes en valeur depuis 2016, qui explique ces évolutions.

2.2. Les produits issus de la trituration des grains

2.2.1. Les tourteaux de soja

Figure 27 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers de tourteaux de soja de 2004 à 2019

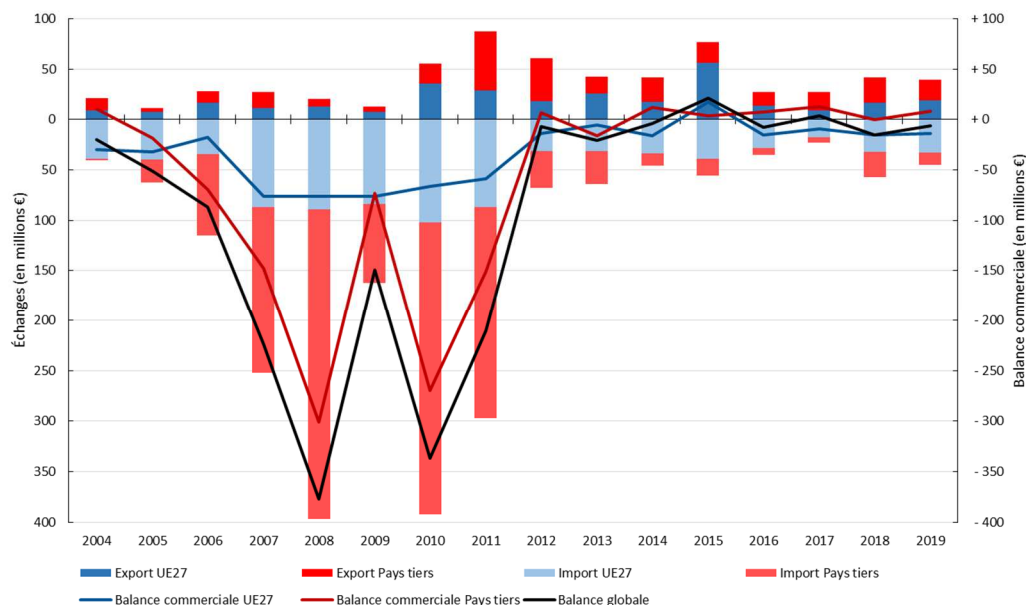


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Le solde en valeur des échanges de tourteaux de soja est largement déficitaire pour la France sur l'ensemble de la période, qu'il s'agisse des échanges vers l'UE ou vers pays tiers. La France est, en effet, un petit producteur de soja et les besoins de tourteaux en alimentation animale sont couverts par le recours à l'importation, principalement des pays tiers (Brésil, États-Unis, Canada, Paraguay).

2.2.2. Les huiles de soja

Figure 28 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers d'huiles de soja de 2004 à 2019

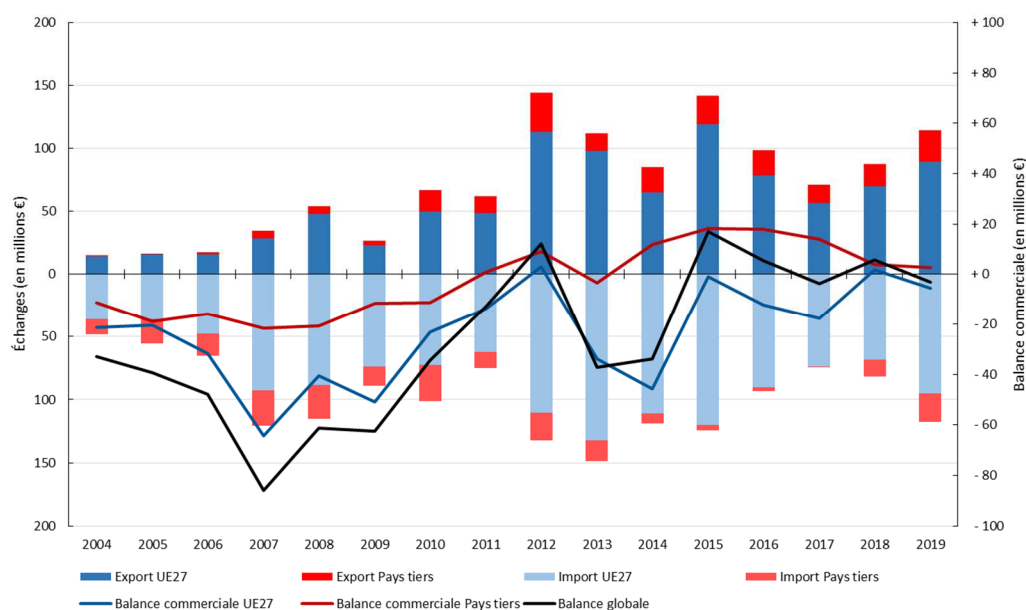


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Le solde des échanges d'huiles de soja évolue de façon très contrastée : faiblement déficitaire de 2004 à 2006 puis, si l'on excepte 2009, fortement déficitaire de 2007 à 2011 avant de retrouver des niveaux proches de l'équilibre depuis 2012.

2.2.3. Les tourteaux de colza

Figure 29 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers de tourteaux de colza de 2004 à 2019



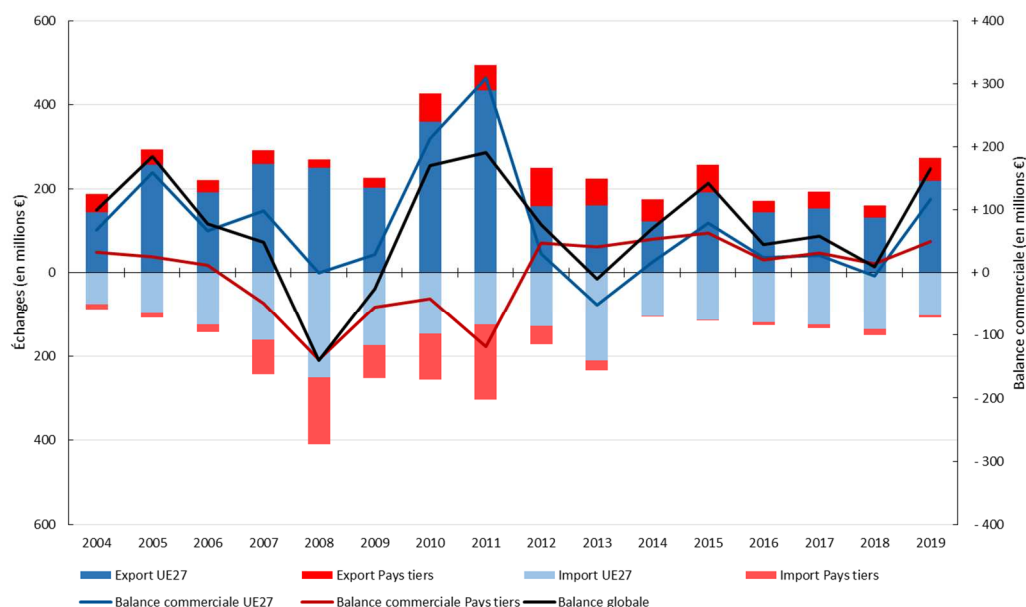
Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Le commerce des tourteaux de colza présente des évolutions contrastées, même s'il reste déficitaire ou à peine à l'équilibre sur l'ensemble de la période. C'est l'export vers les pays tiers

qui permet d'équilibrer ou de rendre positif le solde en valeur de la balance commerciale des tourteaux de colza, notamment depuis 2015.

2.2.4. Les huiles de colza

Figure 30 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers d'huiles de colza de 2004 à 2019

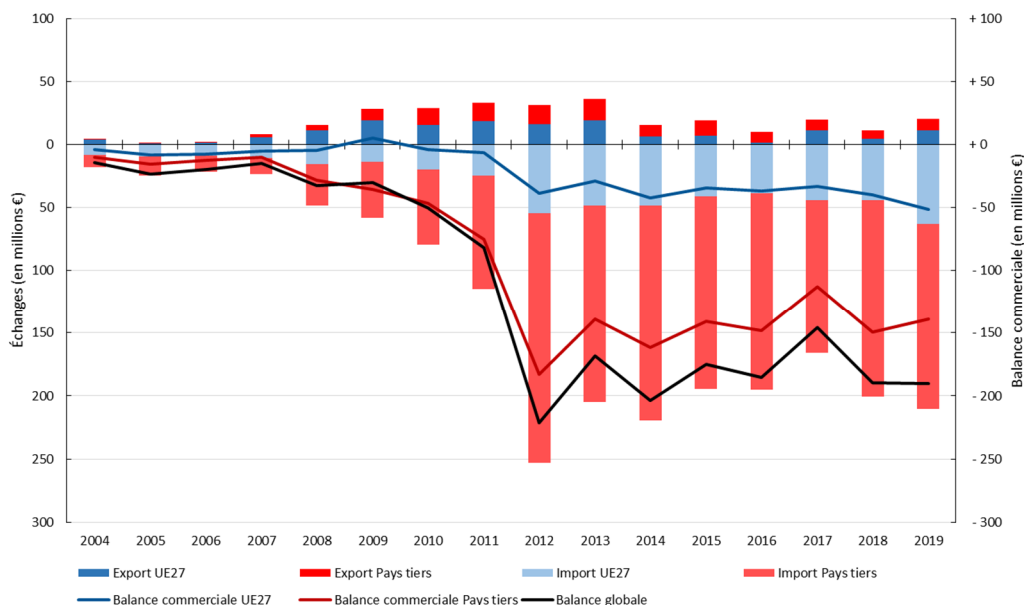


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Plusieurs périodes doivent être distinguées en ce qui concerne le solde des échanges d'huiles de colza. Les années 2004 à 2007 connaissent des excédents alors que 2008 et 2009 voient les soldes chuter vers l'UE comme vers pays tiers. Depuis 2010, le commerce redevient excédentaire, principalement avec l'UE, les échanges vers pays tiers n'apportant une contribution positive à la balance des échanges que depuis 2012. Le solde global évolue depuis 2012 entre des niveaux proches de l'équilibre et des excédents dont le plus haut atteint 165 M€ en 2019.

2.2.5. Les tourteaux de tournesol

Figure 31 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers de tourteaux de tournesol de 2004 à 2019

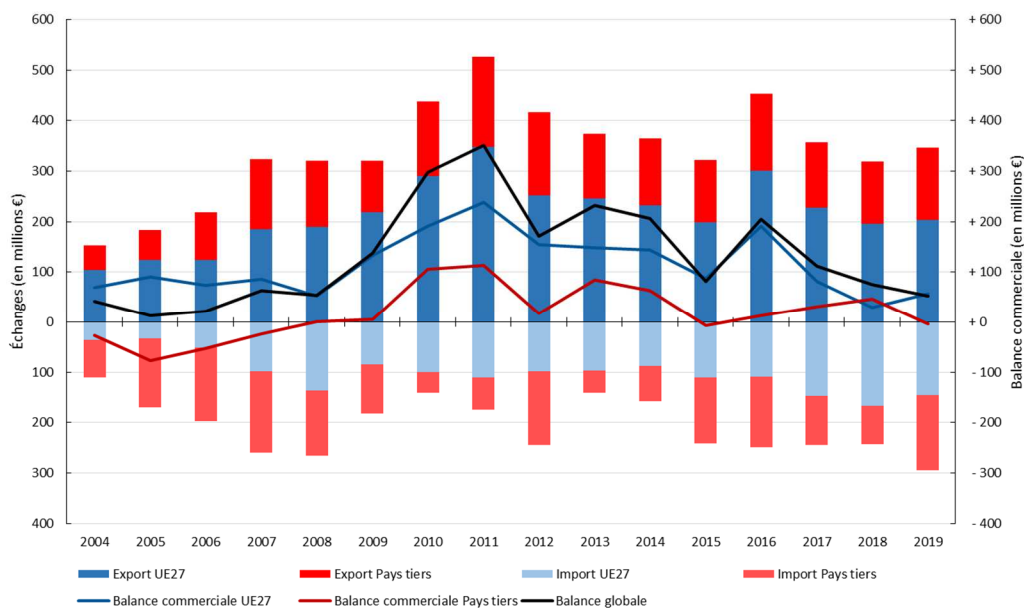


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Le solde de la balance commerciale française en tourteaux de tournesol est structurellement largement déficitaire depuis 2011 après avoir été proche de l'équilibre entre 2004 et 2008. Si les échanges avec l'UE étaient proches de l'équilibre jusqu'en 2011, la situation s'est largement dégradée ensuite, tant vers l'UE que vers pays tiers, reflétant la très forte progression des volumes importés.

2.2.6. Les huiles de tournesol

Figure 32 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers d'huiles de tournesol de 2004 à 2019

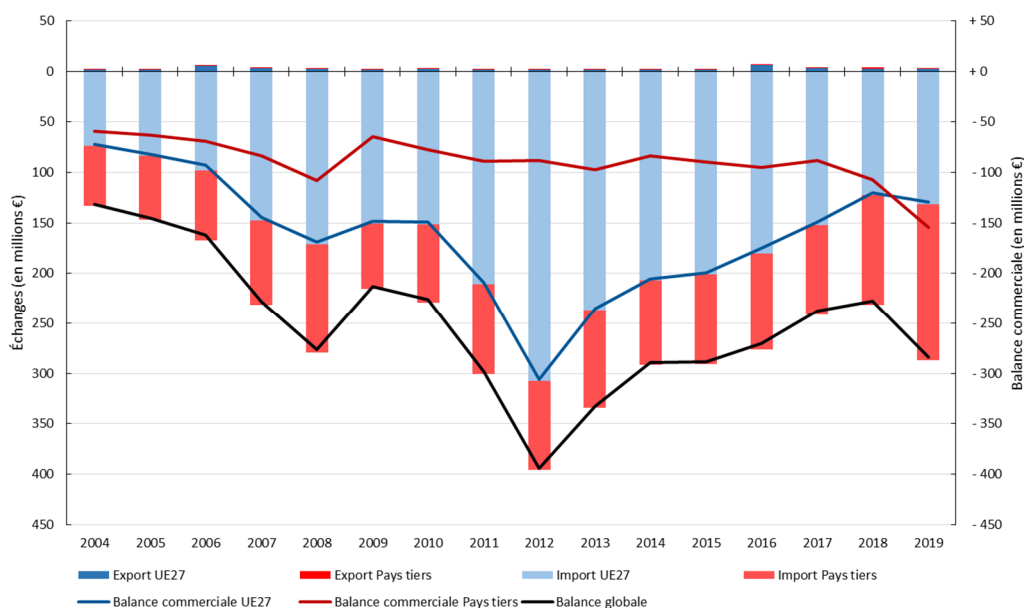


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Contrairement aux tourteaux, la balance commerciale globale est positive en valeur des huiles de tournesol est excédentaire sur toute la période, avec des évolutions différentes. Elle reste positive à destination de l'UE, avec des pics supérieurs à 200 M€ en 2011 et 2016. Elle est négative vers les pays tiers entre 2004 et 2008 puis reste proche de l'équilibre, voire positive proche de 100 M€ en 2010, 2011, 2013 et 2014.

2.2.7. L'huile de palme

Figure 33 : évolution du solde des échanges de la France en valeur avec l'UE et les pays tiers d'huiles de palme de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

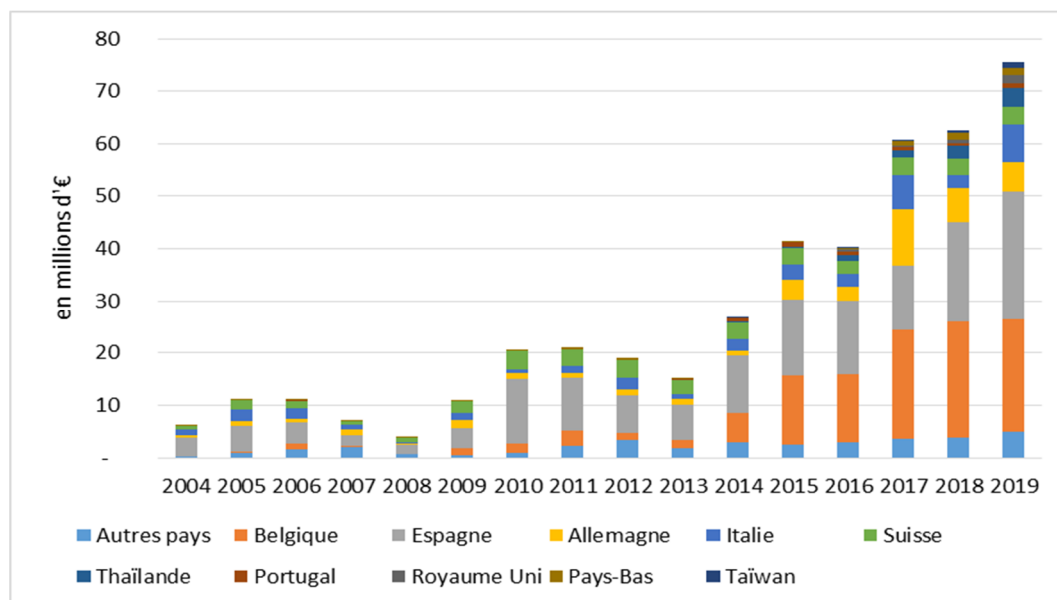
Les échanges d'huiles de palme de France, comme de l'UE sont structurellement déficitaires en volumes comme en valeur. Ni la France ni l'UE ne produisent ces huiles dont l'Indonésie et la Malaisie trustent la production et les échanges mondiaux. Aussi, les importations de l'UE correspondent essentiellement à de la réimportation d'huiles originaires de ces deux pays. En France, on observe cependant, après la très forte progression de ces importations depuis 2010, que la part d'importations directes de pays tiers représente, comme entre 2004 et 2006, la moitié des importations françaises en valeur.

3. Les clients et fournisseurs de la France

3.1. Le soja

3.1.1. Les fèves de soja

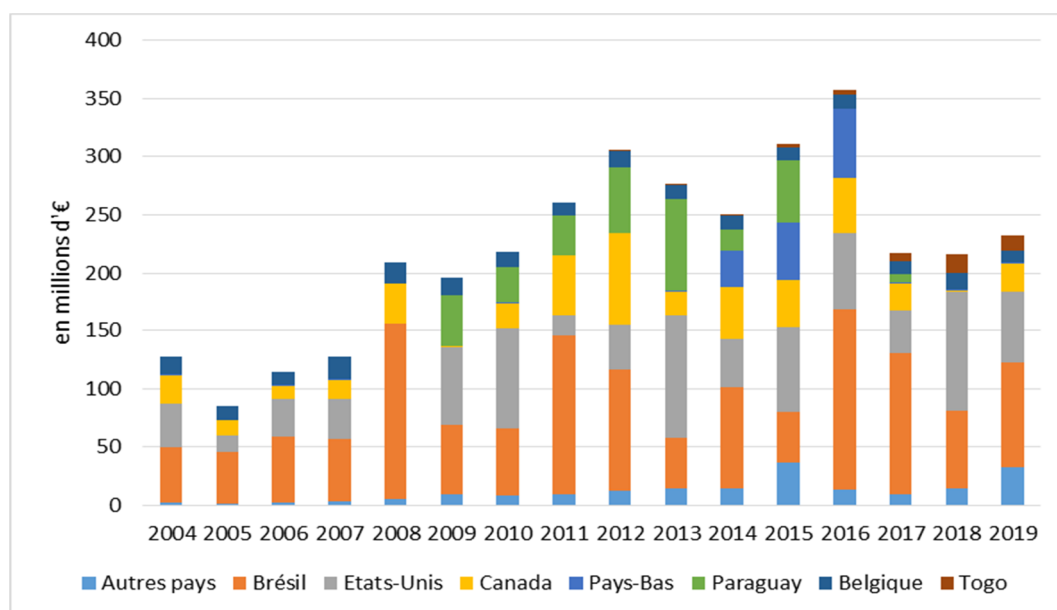
Figure 34 : évolution des exportations françaises de fèves de soja en valeur par destination de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Faible productrice de soja, la France n'exporte que de faibles quantités mais en croissance significative, principalement vers l'Espagne et la Belgique depuis 2014.

Figure 35 : évolution des importations françaises de fèves de soja en valeur par provenance de 2004 à 2019

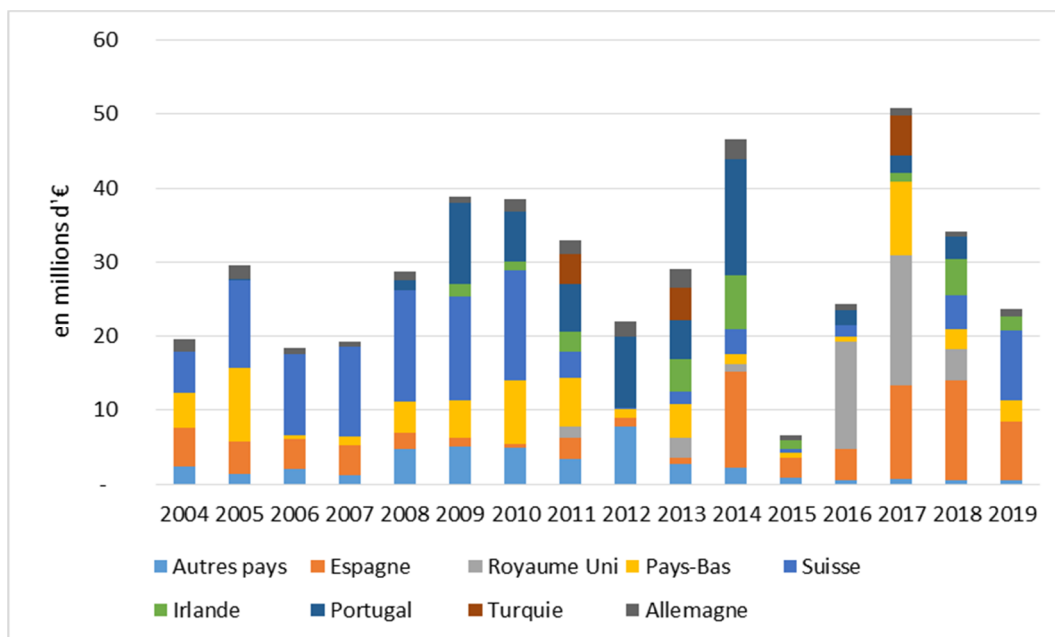


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Sans surprise, les États-Unis et le Brésil sont les deux grands fournisseurs de la France de fèves de soja sur l'ensemble de la période, suivis par le Canada et le Togo dans une faible proportion. Sur la période, on note des importations croissantes en tendance bien qu'irrégulières.

3.1.2. Les tourteaux de soja

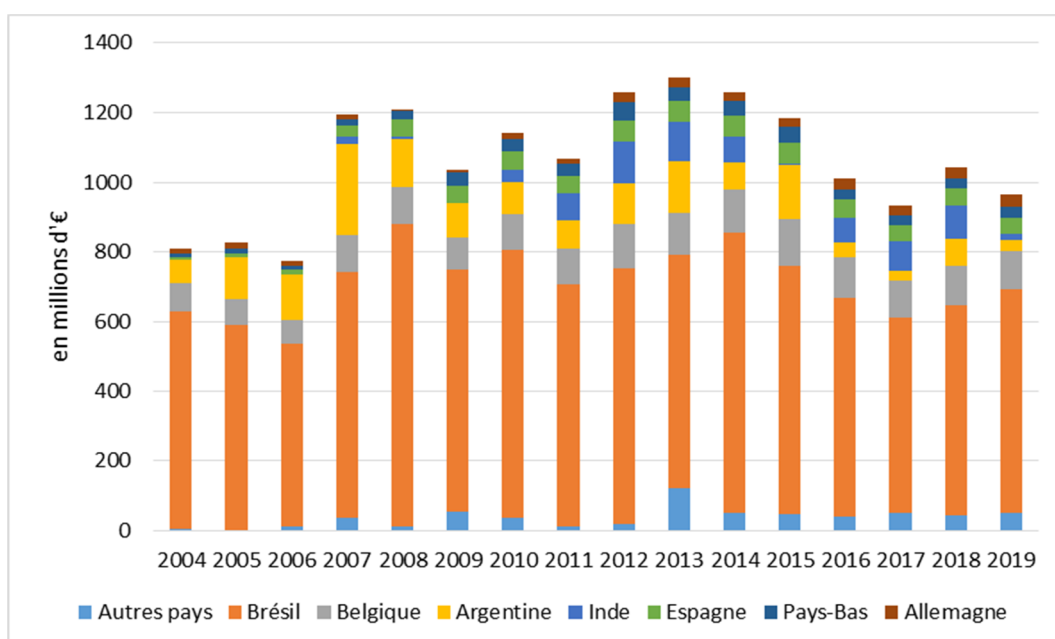
Figure 36 : évolution des exportations françaises de tourteaux de soja en valeur par destination de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Les exportations de tourteaux de soja, bien que d'ampleur limitée en volume comme en valeur, connaissent une grande irrégularité des acheteurs. La Suisse, l'Espagne, les Pays-Bas, le Portugal se partagent ces flux, en proportion variable sur la période, à côté du Royaume-Uni ou de l'Irlande.

Figure 37 : évolution des importations françaises de tourteaux de soja en valeur par provenance de 2004 à 2019



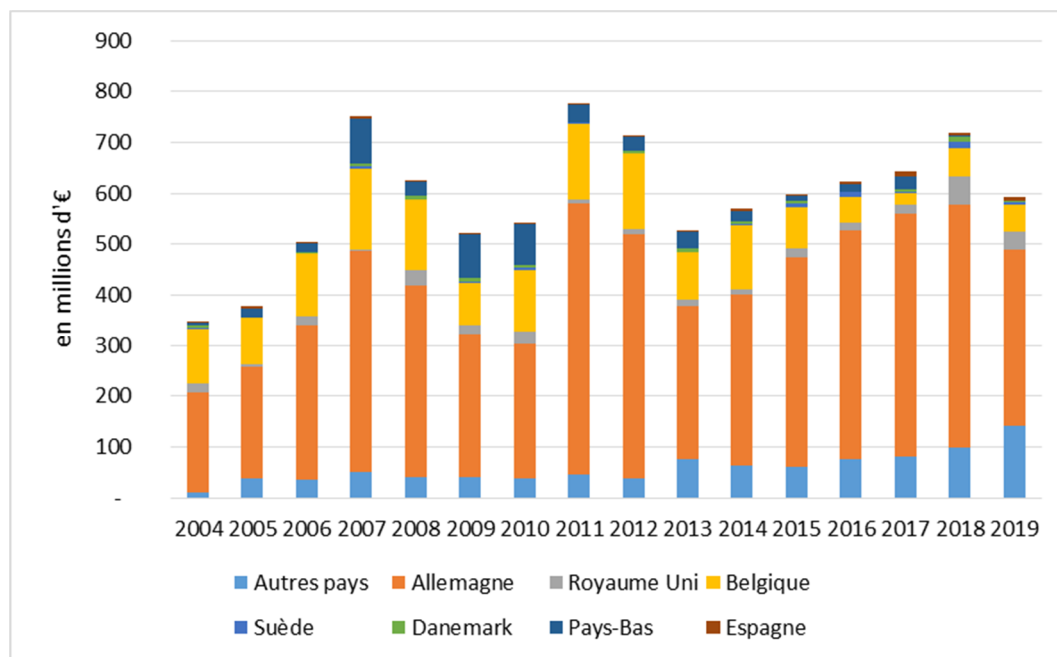
Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Sur la période, le Brésil fournit à la France 60 % à 70 % de ses achats de ses tourteaux de soja, lesquels évoluent entre 800 M€ et 1 300 M€ sur la période. De manière plus irrégulière, on note la présence de l'Argentine, de la Belgique ou de l'Inde selon les années.

3.2. Le colza

3.2.1. Les graines de colza

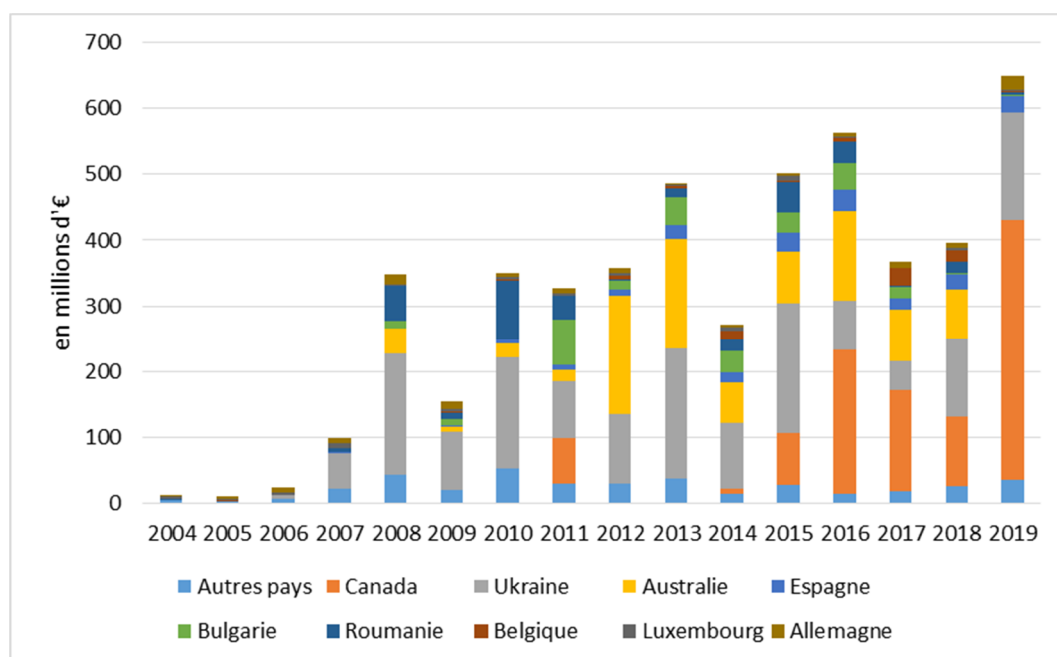
Figure 38 : évolution des exportations françaises de graines de colza en valeur par destination de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Sur la période, les exportations de graines de colza progressent assez régulièrement en valeur avec des pics en 2007, 2011, 2012 et 2018. Elles sont surtout destinées à l'Allemagne qui représente environ 60 % des achats en valeur, suivie par le Royaume-Uni, la Belgique et plus irrégulièrement par l'Espagne.

Figure 39 : évolution des importations françaises de graines de colza en valeur par provenance de 2004 à 2019

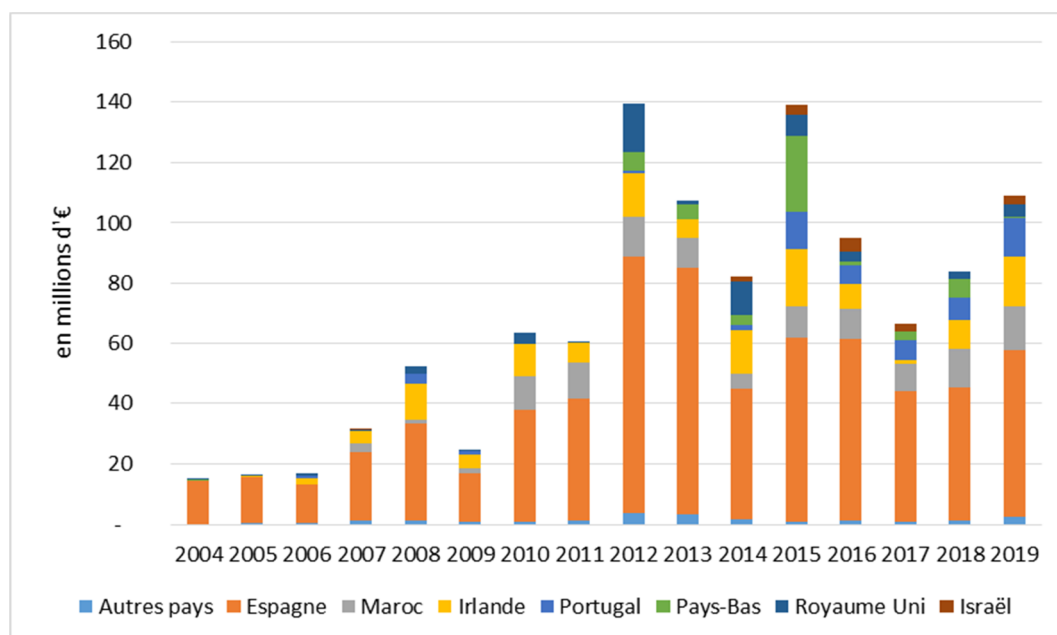


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

C'est surtout depuis 2008 que les importations françaises de graines de colza progressent fortement. Jusqu'en 2010, l'Ukraine est le premier fournisseur, supplanté à partir de 2012 par l'Australie. À partir de 2015, le Canada entre en scène jusqu'à devenir la première source d'approvisionnement de la France en 2019.

3.2.2. Les tourteaux de colza

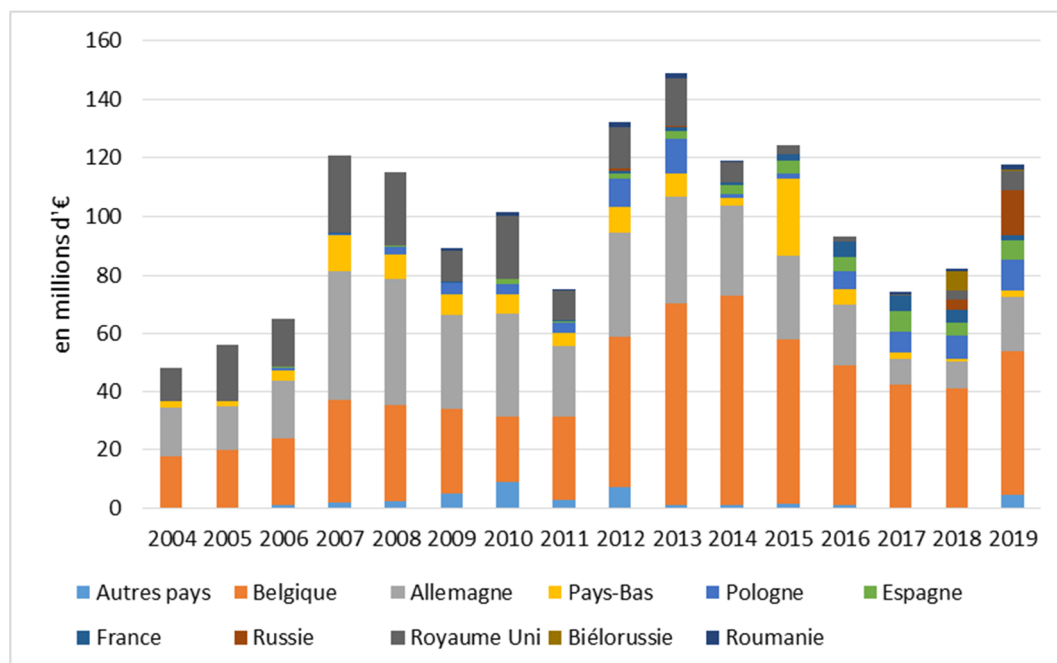
Figure 40 : évolution des exportations françaises de tourteaux de colza en valeur par destination de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Les exportations de tourteaux de colza connaissent une forte progression, passant de 15 M€ en 2004 à 115 M€ en 2019 avec un pic à 144 M€ en 2012. L'Espagne est de loin le premier acheteur, suivie par le Maroc, l'Irlande et, plus ponctuellement, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

Figure 41: évolution des importations françaises de tourteaux de colza en valeur par provenance de 2004 à 2019

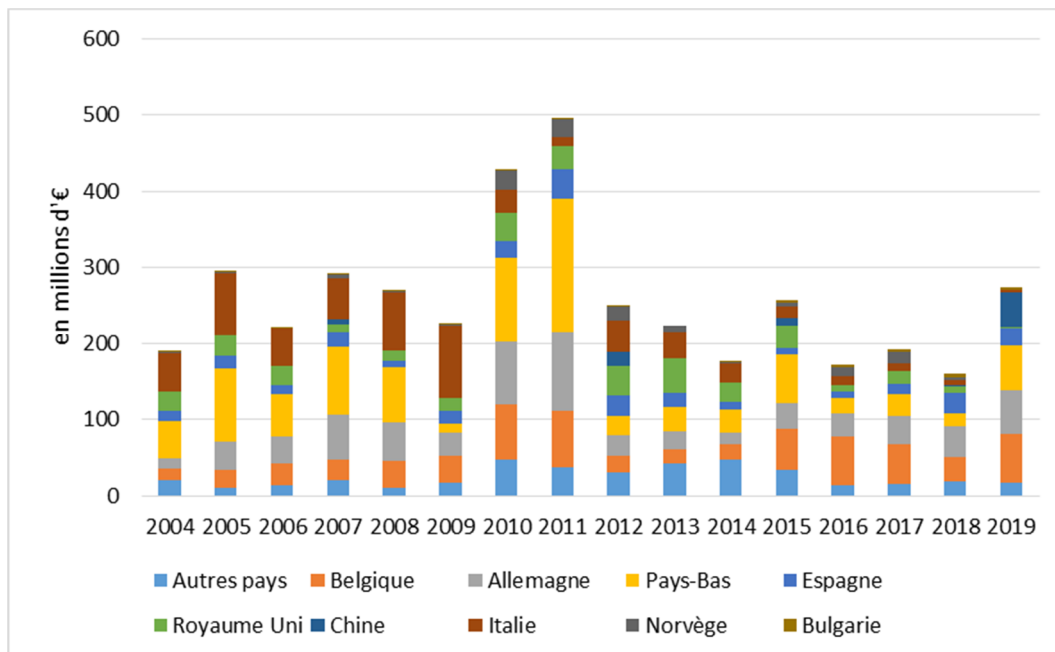


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Si les graines de colza arrivent largement du Canada, d'Ukraine ou d'Australie, les tourteaux sont importés principalement de l'UE en fonction des besoins de l'alimentation animale. Sur la période, la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas sont les principaux fournisseurs en valeur avec, ponctuellement en 2019, la Russie.

3.2.3. Les huiles de colza

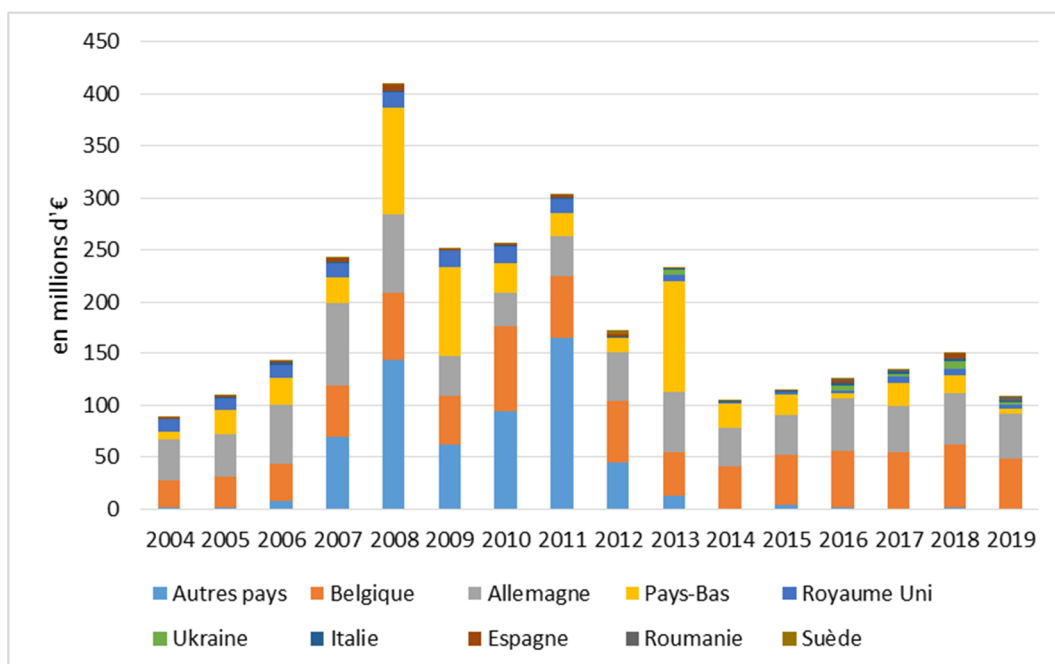
Figure 42 : évolution des exportations françaises d'huiles de colza en valeur par destination de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Les exportations françaises d'huiles de colza, qui avaient sensiblement progressé en valeur jusqu'en 2012 à plus de 500 M€, régressent fortement depuis à des niveaux variant entre 160 M€ et 274 M€. L'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et l'Espagne sont les grands acheteurs et l'on note en 2019 la présence nouvelle aux achats de la Chine.

Figure 43 : évolution des importations françaises d'huiles de colza en valeur par provenance de 2004 à 2019



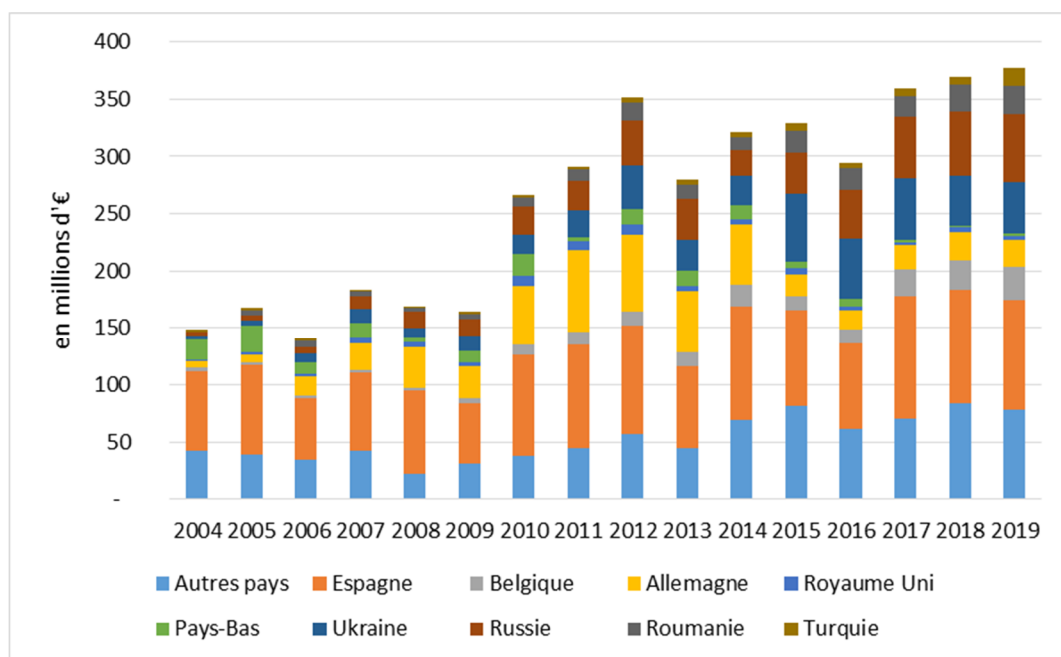
Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Beaucoup plus limitées en valeur, entre 100 M€ et 150 M€ depuis 2014, sont les importations françaises d'huiles de colza, après les pics de 410 M€ et 303 M€ respectivement atteints en 2008 et 2011. La Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas en constituent le plus gros des fournisseurs.

3.3. Le tournesol

3.3.1. Les graines de tournesol

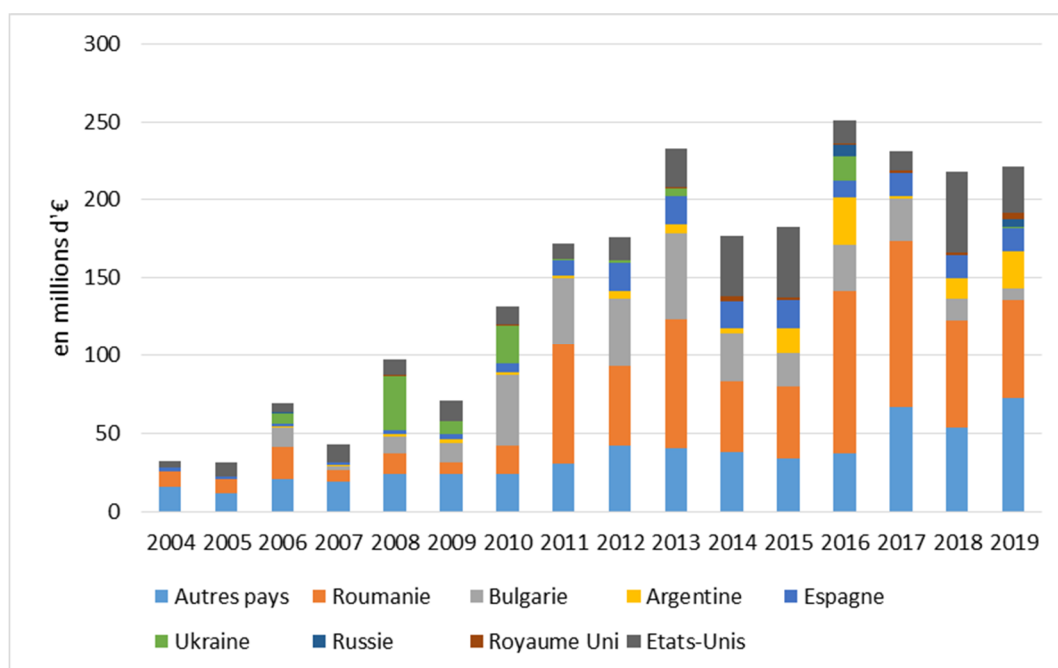
Figure 44 : évolution des exportations françaises de graines de tournesol en valeur par destination de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Après une relative stabilité des flux de 2004 à 2009, les exportations françaises de graines de tournesol progressent fortement à des niveaux supérieurs à 300 M€ depuis 2012. L'Espagne est le premier client mais l'on relève aussi depuis 2012 des achats significatifs de la Russie et de l'Ukraine.

Figure 45 : évolution des importations françaises de graines de tournesol en valeur par provenance de 2004 à 2019

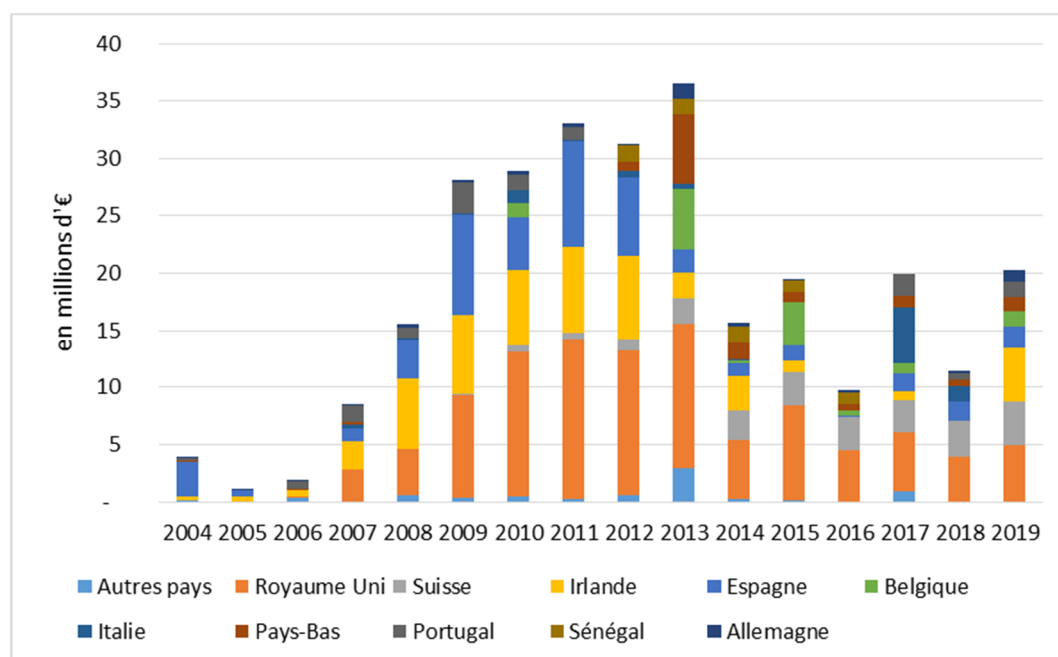


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Les importations de graines de tournesol progressent fortement depuis 2010. La Roumanie, l'Argentine, la Bulgarie et, sur les années récentes les États-Unis, en sont les principaux fournisseurs.

3.3.2. Les tourteaux de tournesol

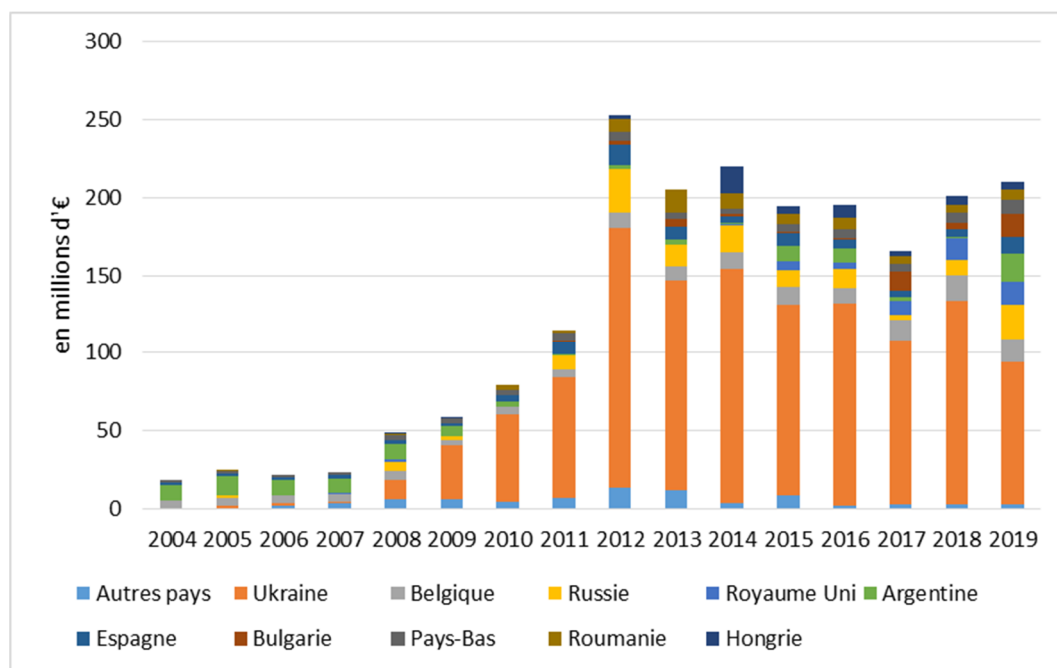
Figure 46 : évolution des exportations françaises de tourteaux de tournesol en valeur par destination de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Ce n'est que depuis 2007 que la France exporte des volumes significatifs – environ 100 000 t ou plus –, de tourteaux de tournesol. En valeur, on note une forte progression entre 2008 et 2013, avec des ventes qui passent de 15 M€ à plus de 30 M€. Ces flux se réduisent ensuite, évoluant entre 10 M€ et 20 M€. Les acheteurs, avant tout européens, sont principalement le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse.

Figure 47 : évolution des importations françaises de tourteaux de tournesol en valeur par provenance de 2004 à 2019

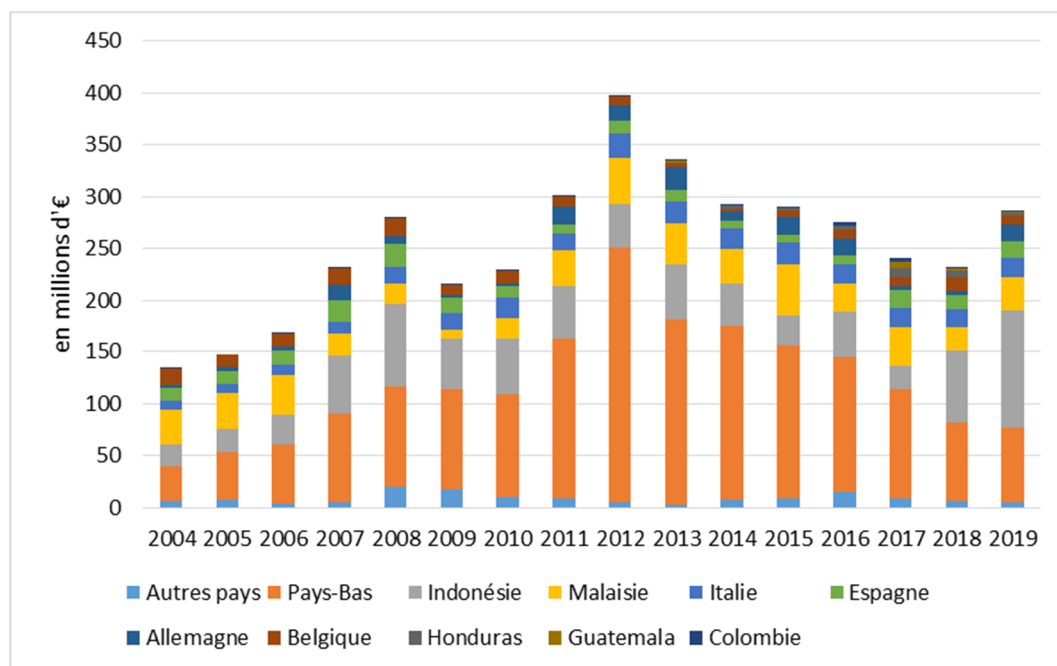


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Les volumes importés de tourteaux de tournesol sont autrement plus importants et l'on observe trois paliers d'évolution. De 2004 à 2007, de faibles niveaux en volume et en valeur (entre 141 kt et 223 kt, autour de 25 M€ en valeur) sont observés, principalement d'origine argentine. Entre 2008 et 2012, on relève une forte progression et la valeur des achats – principalement à l'Ukraine –, passant de 50 M€ à plus de 250 M€. Depuis 2012, les achats annuels se maintiennent entre 200 M€ et 250 M€. L'Ukraine est de loin le premier fournisseur avec 50 % à 70% des achats en valeur. Suivent selon les années la Russie, la Roumanie, la Bulgarie.

3.4. L'huile de palme

Figure 48 : évolution des importations françaises d'huiles de palme en valeur par provenance de 2004 à 2019

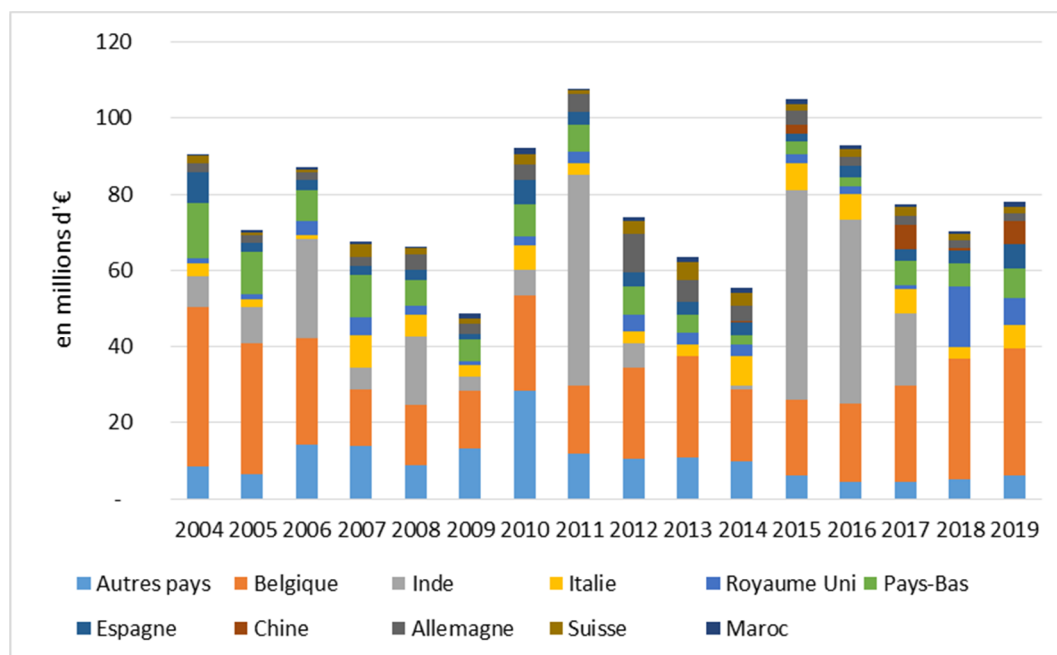


Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Les importations françaises d'huiles de palme triplent de 2004 à 2012, passant de 133 M€ à 396 M€ et se stabilisent depuis entre 200 M€ et 300 M€. L'Indonésie et la Malaisie sont les premiers producteurs et exportateurs mondiaux mais sauf en 2019, ne fournissent que peu de volumes en direct, les achats français étant principalement réalisés auprès des Pays-Bas.

3.5. Les pois

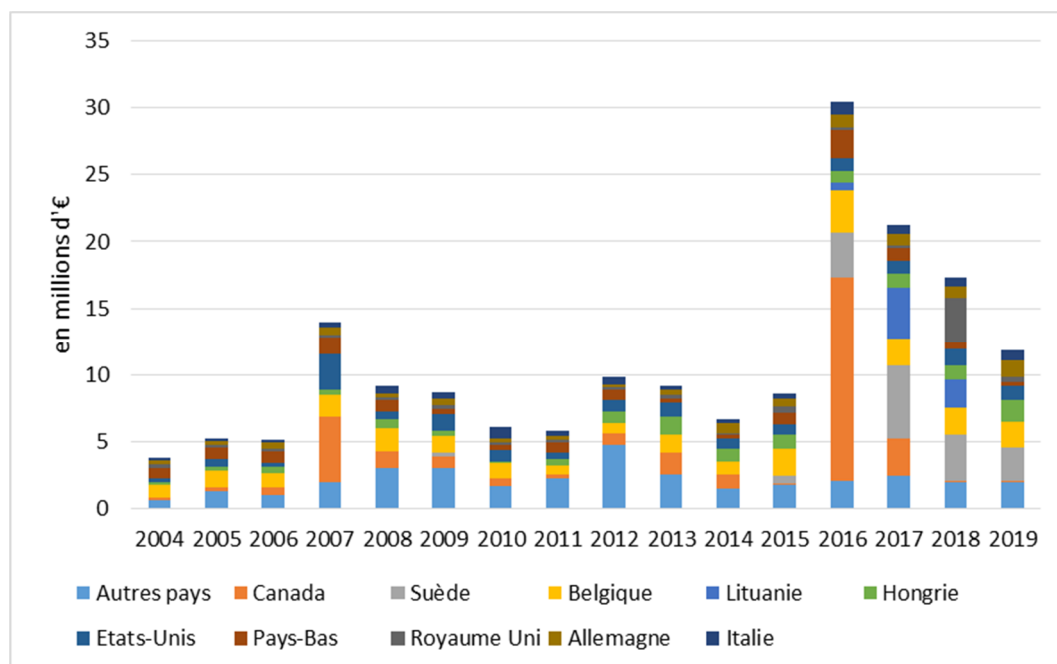
Figure 49 : évolution des exportations françaises de pois en valeur par destination de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Les exportations françaises de pois, entre 49 M€ et 108 M€ sur la période, semblent évoluer sans tendance bien définie. L'Inde constitue le premier acheteur jusqu'en 2016. La Belgique, le Royaume-Uni et les Pays-Bas sont depuis les principaux clients.

Figure 50 : évolution des importations françaises de pois en valeur par provenance de 2004 à 2019



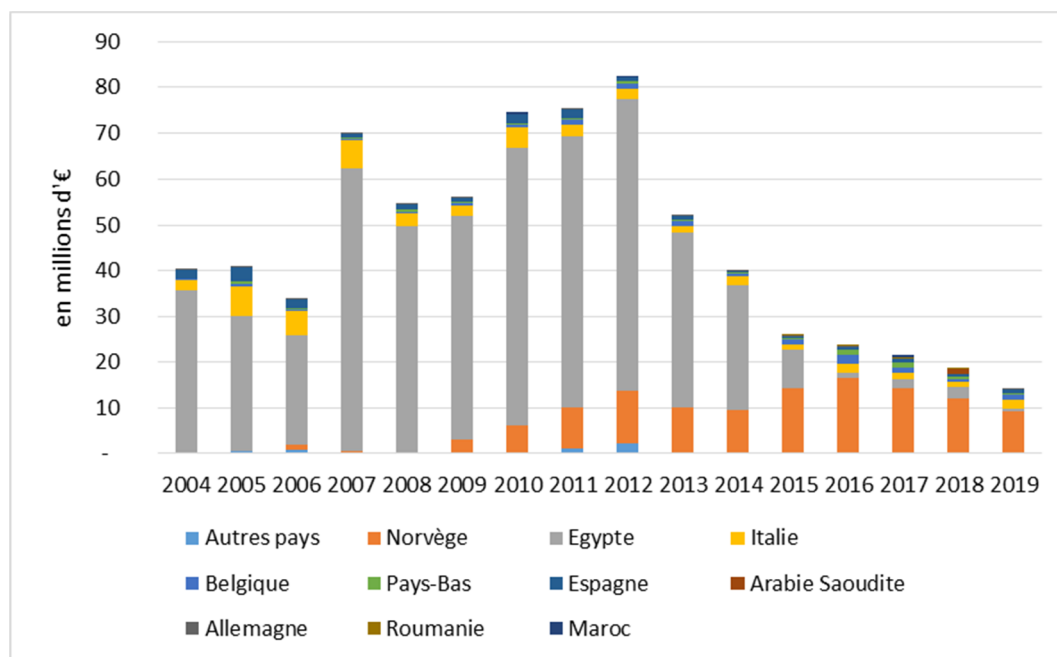
Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Les importations de pois sont relativement stables de 2004 à 2015, entre 5 M€ et 10 M€, à l'exception d'un pic de 14 M€ en 2007. Elles proviennent pour le plus gros du Canada (mais de

manière très irrégulières), de Belgique ou des États-Unis. Elles triplent en 2016 avec une prédominance d'origines du Canada, de Belgique, de Suède et de Lituanie.

3.6. Les féveroles

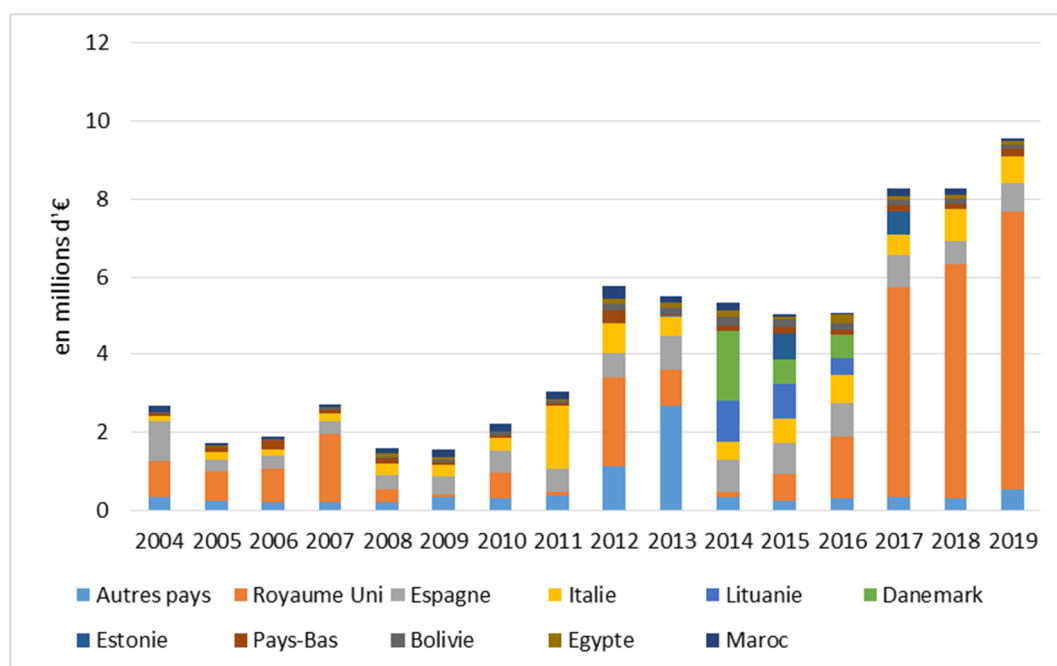
Figure 51 : évolution des exportations françaises de féveroles en valeur par destination de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Les exportations françaises de féveroles progressent pour doubler entre 2004 et 2012 autour de 80 M€. Elles sont principalement dirigées vers l'Égypte jusqu'en 2014. À partir de 2015, on observe un effondrement des achats égyptiens, lié à la présence de bruches, exclues des cahiers des charges égyptiens destinés à l'alimentation humaine. La Norvège devient depuis 2015 le premier acheteur de féveroles, utilisées largement en aquaculture. La valeur des exportations françaises depuis 2015 se situe aux plus bas niveaux de la période d'intérêt.

Figure 52 : évolution des importations françaises de féveroles en valeur par provenance de 2004 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

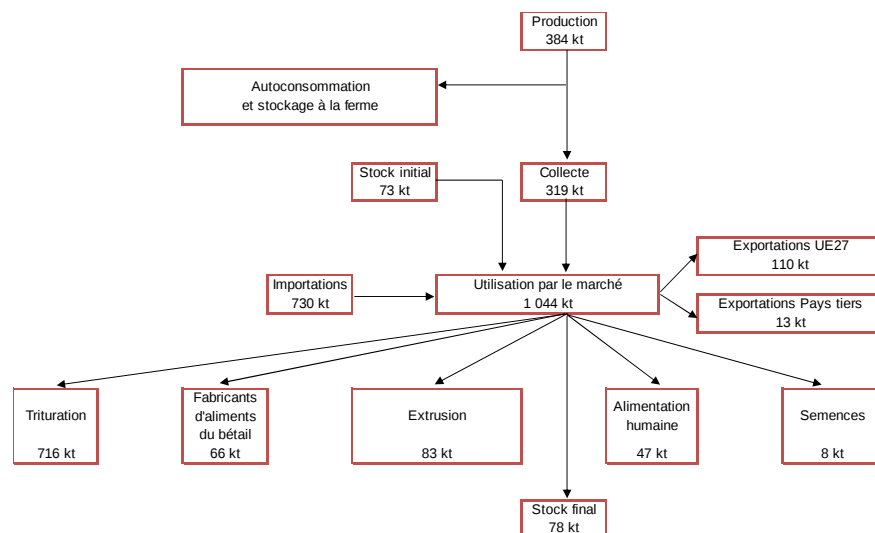
Les importations en valeur, si elles progressent sur la période, représentent moins de 10 M€ sur l'ensemble de la période. Elles proviennent d'abord du Royaume-Uni (10 % à 70 % des achats selon la campagne) puis d'Italie, du Danemark ou de Lituanie.

4. Indicateurs de bilans offre/demande de la France

4.1. Les fèves de soja

4.1.1. Diagramme de flux du soja en France

Figure 53 : diagramme des flux du marché national de soja en milliers de tonnes



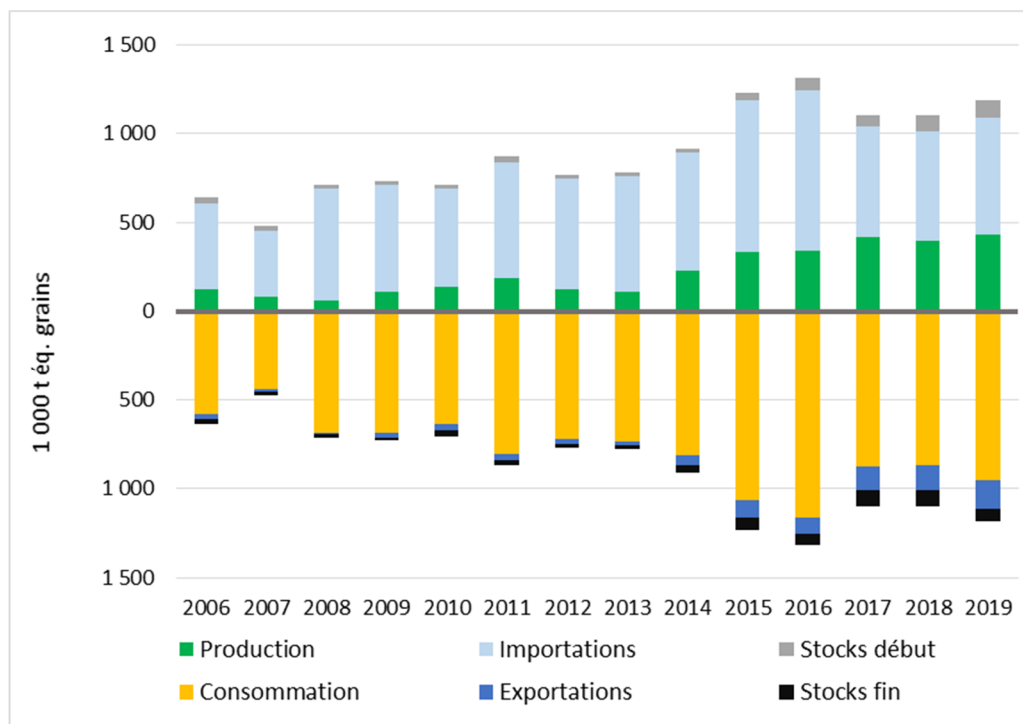
Données : FranceAgriMer, Douanes Françaises
Moyenne quinquennale (campagne 2015/16 à 2019/20)
Campagne : Juillet N à Juin N+1

Sources : FranceAgriMer, d'après Douane française

Si la trituration reste la première utilisation du soja avec une part de près de 70 %, l'alimentation humaine connaît un essor, que ce soit en direct ou par l'extrusion.

4.1.2. Indicateurs de bilan offre/demande pour le soja

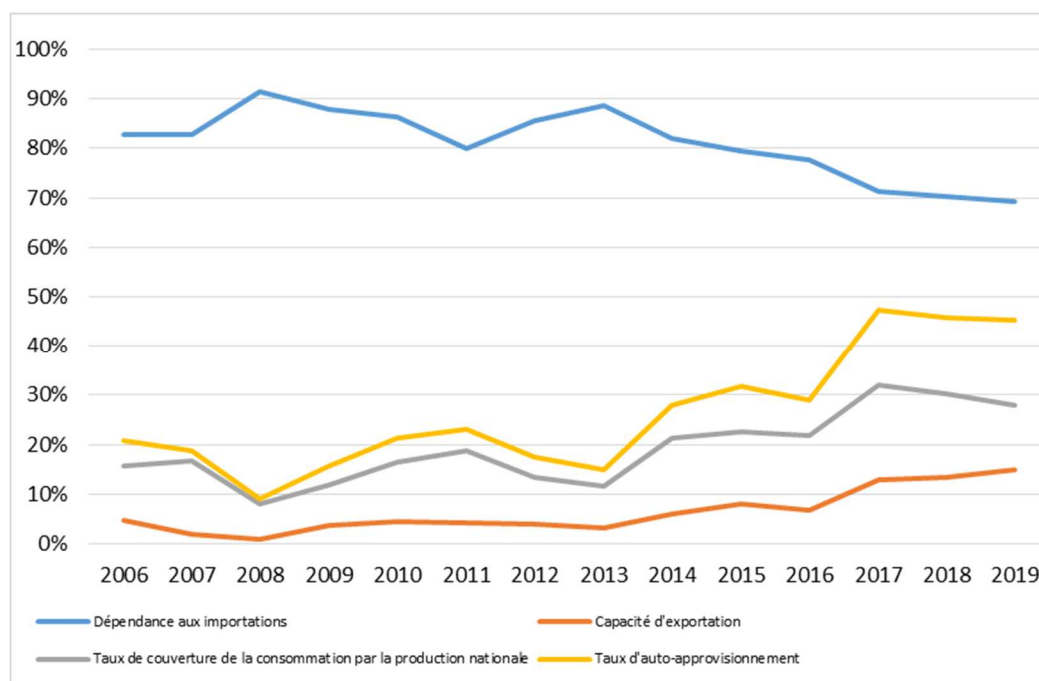
Figure 54 : évolution du bilan offre/demande des fèves de soja en milliers de tonnes de 2006 à 2019



Sources : FranceAgriMer, d'après SSP, Douane française

Face à une progression régulière de la consommation ainsi que d'une progression des exportations depuis 2015 – la filière soja française est garantie sans OGM ce qui est un atout commercial –, la production nationale progresse fortement, permettant ainsi de contenir les importations. Celles-ci représentent cependant plus de 60 % des ressources des bilans du soja.

Figure 55 : évolution des indicateurs de bilan offre/demande du soja de 2004 à 2019



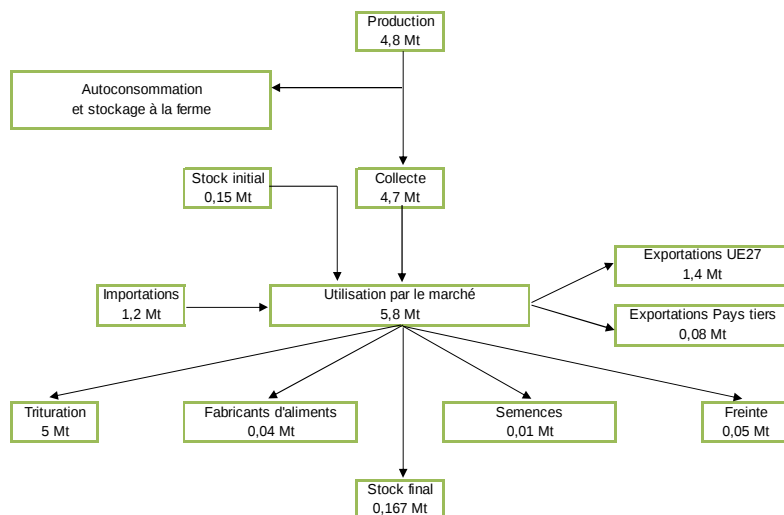
Sources : FranceAgriMer, d'après SSP, Douane française

En soja, la dépendance aux importations reste le trait majeur de la période d'intérêt. On note cependant une amélioration régulière qui s'observe à travers le taux d'auto-alimentation, doublé sur la période, le taux de couverture de la consommation par la production nationale qui progresse également fortement, et même le développement d'une capacité d'exportation qui progresse depuis 2013 jusqu'à dépasser 10 % depuis 2017.

4.2. Les graines de colza

4.2.1. Diagramme de flux du colza en France

Figure 56 : diagramme des flux du marché national de graines de colza en milliers de tonnes



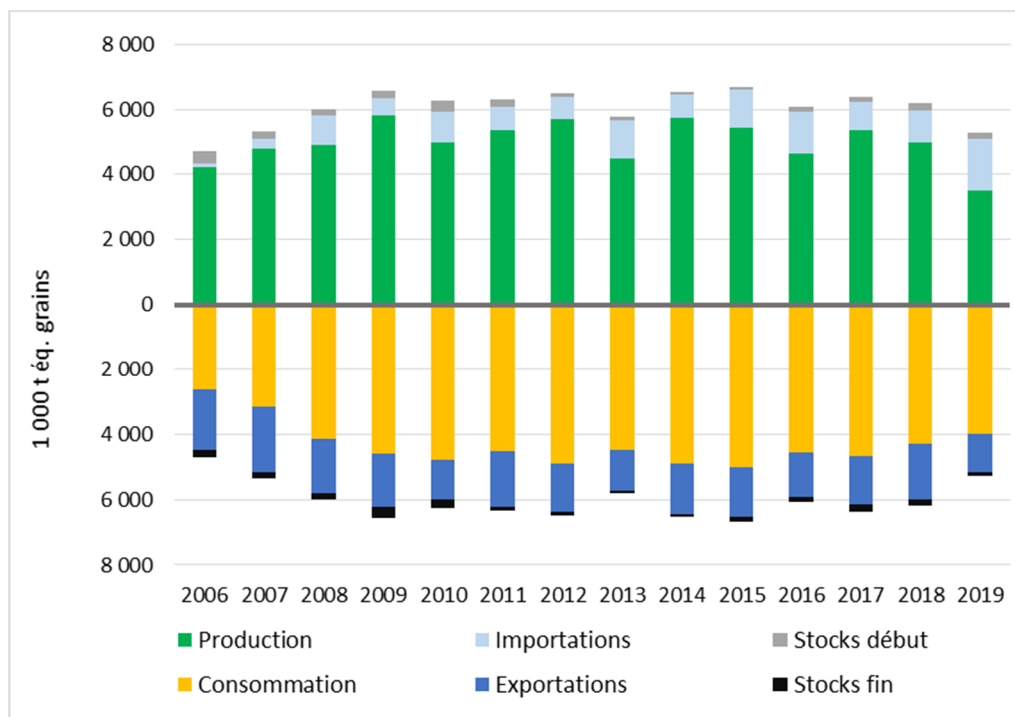
Données : FranceAgriMer, Douanes Françaises
Moyenne quinquennale (campagne 2015/16 à 2019/20)
Campagne : Juillet N à Juin N+1

Sources : FranceAgriMer, d'après Douane française

En colza, la trituration représente 86 % des utilisations de 5,8 Mt en moyenne quinquennale avec une production moyenne de 4,8 Mt. Hors accidents culturels et/ou climatiques, la France exporte davantage de colza, 1,4 Mt essentiellement vers l'UE, qu'elle n'en importe (1,2 Mt).

4.2.2. Indicateurs de bilan offre/demande pour le colza

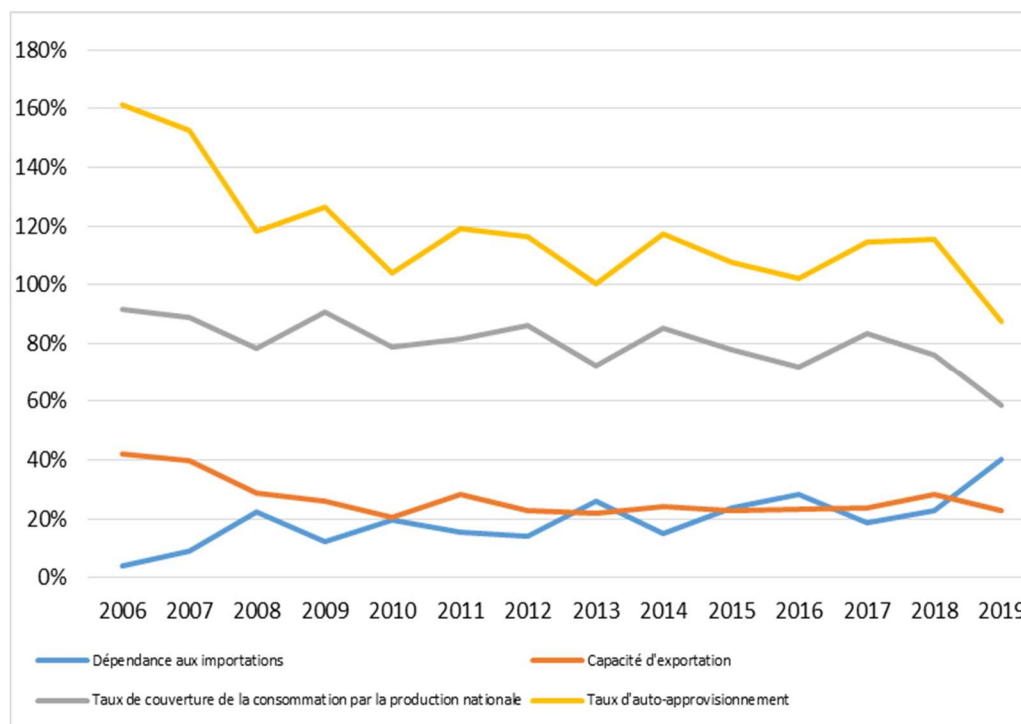
Figure 57 : évolution du bilan offre/demande de la graine de colza en milliers de tonnes de 2004 à 2019



Sources : FranceAgriMer, d'après SSP, Douane française

En colza, les ressources et les emplois varient sur la période entre 4,7 Mt et 6,7 Mt. On observe que les exportations excèdent les importations tout au long de la période sauf en 2019. Les importations progressent fortement sur la période, passant de 0,1 Mt en 2004 à 1,6 Mt en 2019.

Figure 58 : évolution des indicateurs de bilan offre/demande du colza de 2004 à 2019



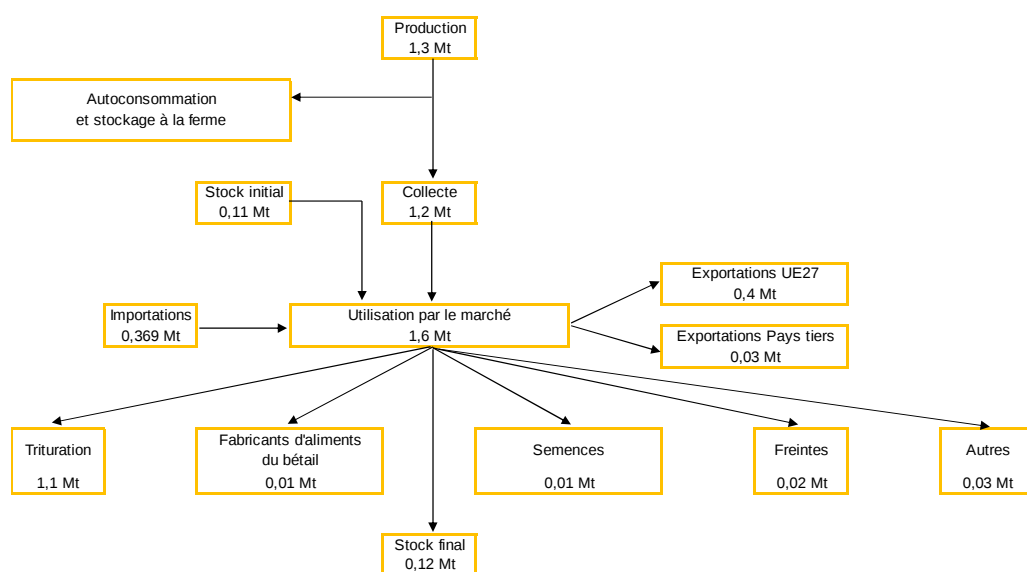
Sources : FranceAgriMer, d'après SSP, Douane française

L'évolution la plus importante concerne le taux d'auto-approvisionnement entre 2004 et 2019. Celui-ci est divisé par 2, passant de 160 % à 80 %. Cette évolution impacte directement les autres indicateurs. Si la capacité d'exportation reste importante, supérieure à 20 % sur la période, elle a fortement décliné comparée aux 40 % de 2004. Cette évolution découle d'une dépendance toujours plus accrue aux importations qui atteint 40 % en 2019 alors qu'elle était proche de zéro en 2004. De même, le taux de couverture de consommation par la production nationale ne cesse de diminuer, passant de 90 % à 60 %.

4.3. Les graines de tournesol

4.3.1. Diagramme de flux du tournesol en France

Figure 59 : diagramme des flux du marché national de graines tournesol en milliers de tonnes



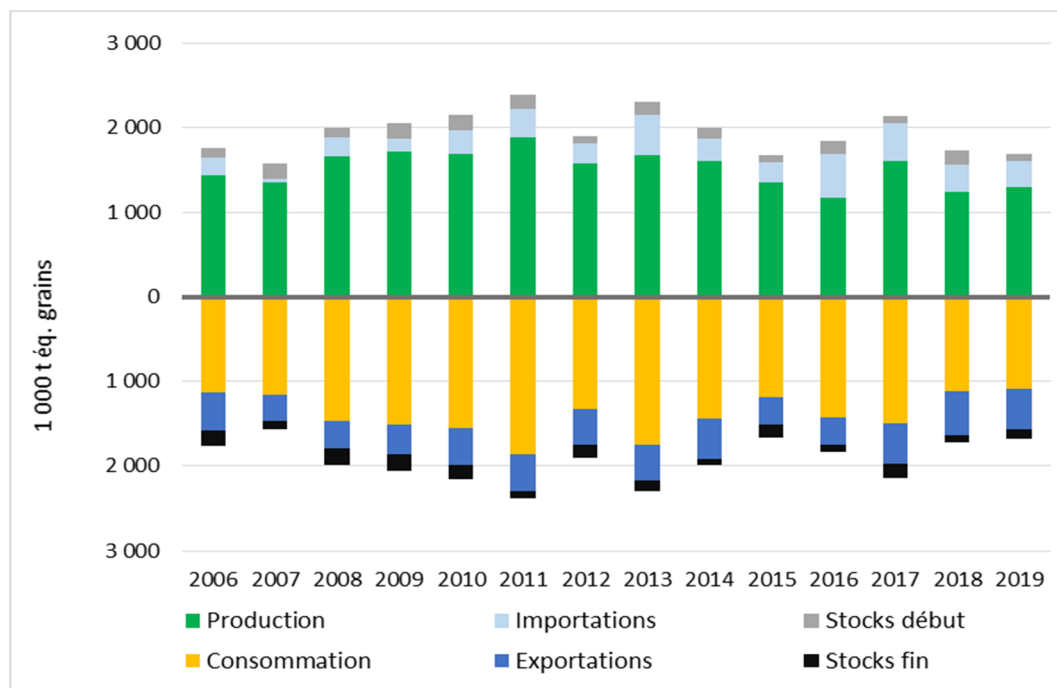
Données : FranceAgriMer, Douanes Françaises
Moyenne quinquennale (campagne 2015/16 à 2019/20)
Campagne : Juillet N à Juin N+1

Source : FranceAgriMer d'après Douane française

En moyenne quinquennale, le bilan du tournesol permet une certaine autonomie avec des exportations légèrement supérieures aux importations. La trituration monopolise les utilisations intérieures avec 1,1 Mt.

4.3.2. Indicateurs de bilan offre/demande pour le tournesol

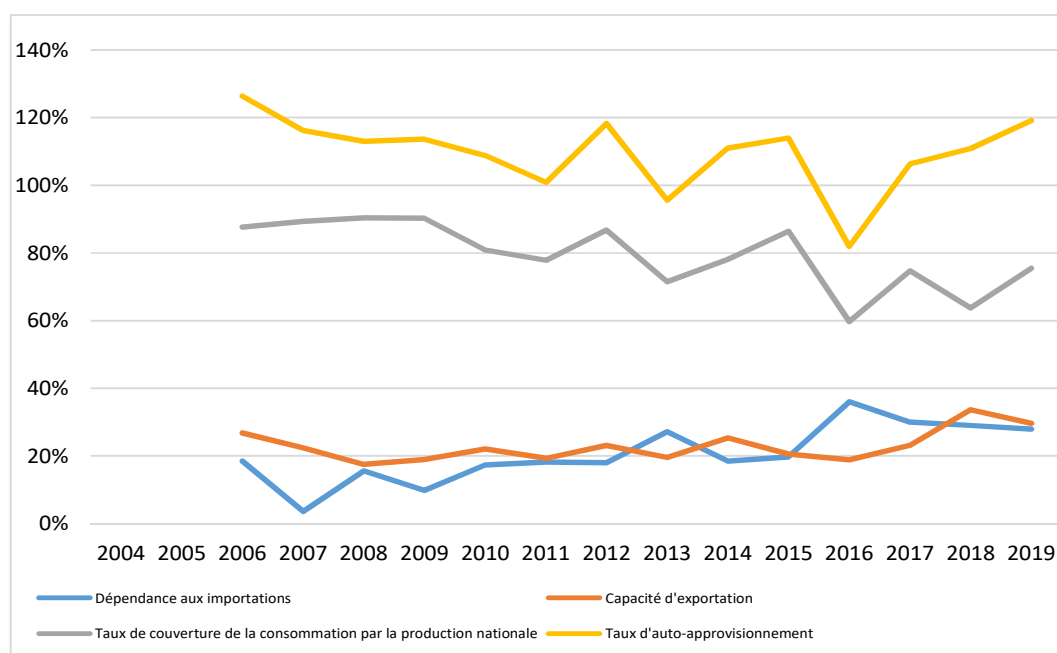
Figure 60 : évolution du bilan offre/demande de la graine de tournesol en milliers de tonnes de 2006 à 2019



Sources : FranceAgriMer, d'après SSP, Douane française

Sur la période, la production conjuguée des importations moyennes de 280 kt permet de couvrir les besoins de consommation en graines de tournesol tout en permettant, à l'exception de 2016, d'exporter environ 400 kt par an et de dégager ainsi un excédent net. On relève cependant depuis le pic de 2011 à 1 881 kt une diminution de la production autour de 1 500 kt à l'exception de la bonne récolte de 1 599 kt en 2017.

Figure 61 : évolution des indicateurs de bilan offre/demande du tournesol de 2006 à 2019



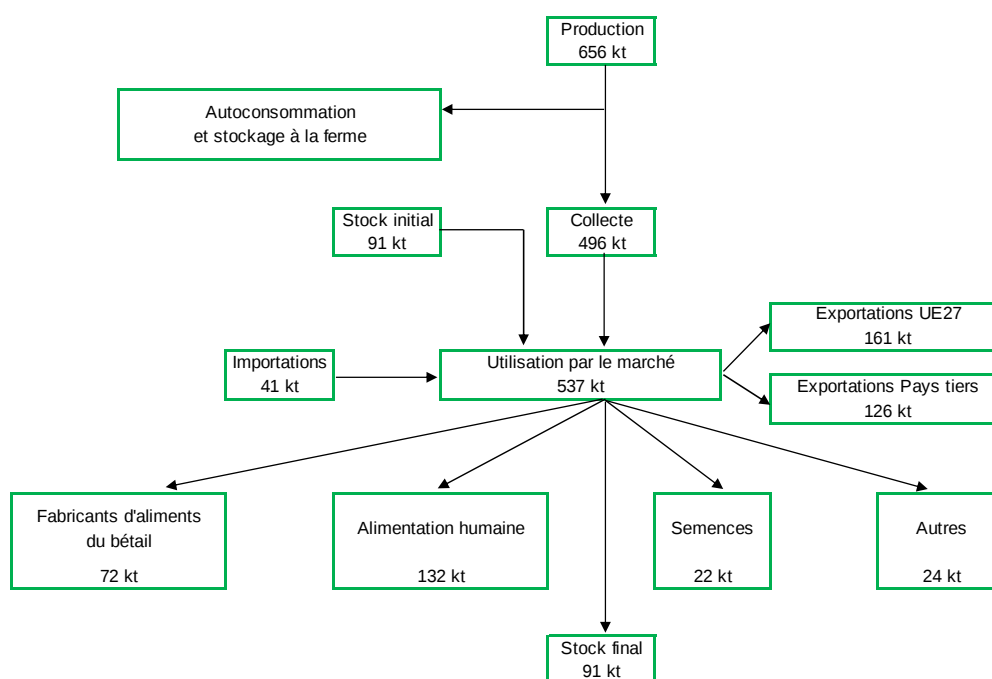
Sources : FranceAgriMer, d'après SSP, Douane française

En corollaire d'une production en baisse, le taux d'auto-provisionnement, descend sous les 100 % en 2013 et 2016 avant de retrouver depuis des niveaux comparables au début de période. Cette évolution s'explique par un taux de couverture de la consommation par la production nationale qui régresse par paliers, supérieur à 80 % en début de période pour s'inscrire ensuite dans une fourchette de 60 % à 80 %. Si la capacité d'exportation a plutôt tendance à progresser depuis 2016, cette évolution correspond aussi à une dégradation du taux de dépendance aux importations qui progresse régulièrement sur la période.

4.4. Les pois

4.4.1. Diagramme de flux des pois en France

Figure 62 : diagramme des flux du marché national de pois en milliers de tonnes

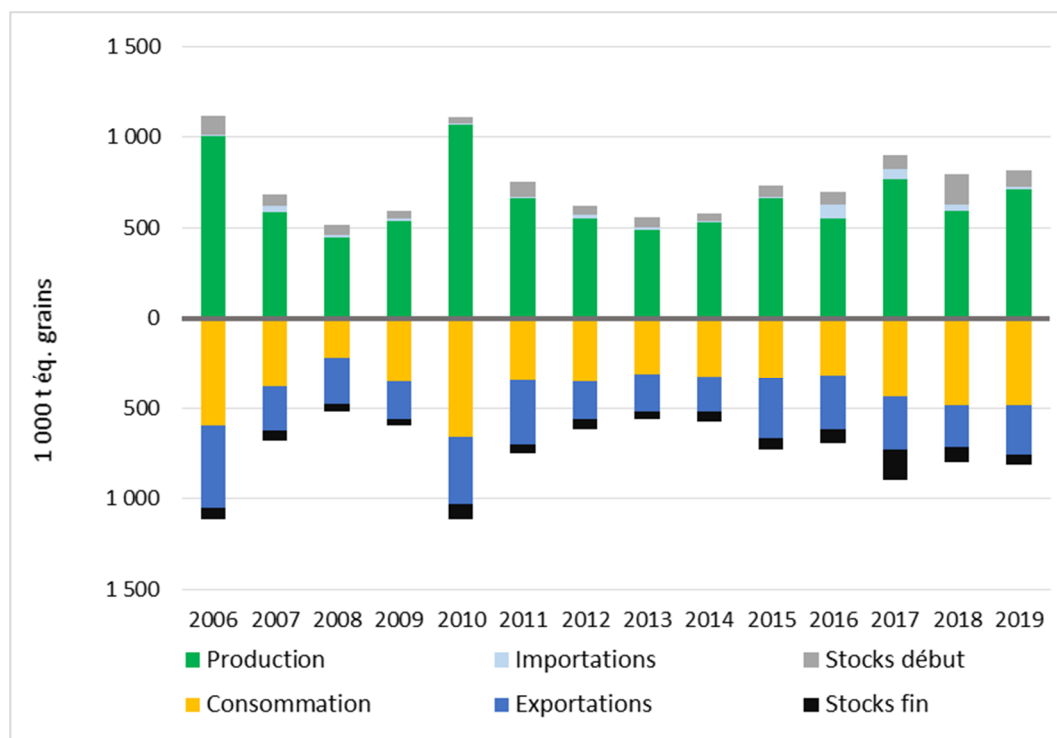


Sources : FranceAgriMer, d'après SSP, Douane française – Moyenne quinquennale (campagne 2015/16 à 2019/20) - Campagne Juillet / Juin

La France est exportatrice nette de pois en moyenne 5 ans. Avec une production de 656 kt, dont 160 kt sont autoconsommées, et 41 kt d'importations, 537 kt sont disponibles pour le marché, dont plus de la moitié, 287 kt, sont exportées, ce qui laisse un disponible de 250 kt. L'alimentation humaine absorbe plus de la moitié de ce volume.

4.4.2. Indicateurs de bilan offre/demande pour les pois

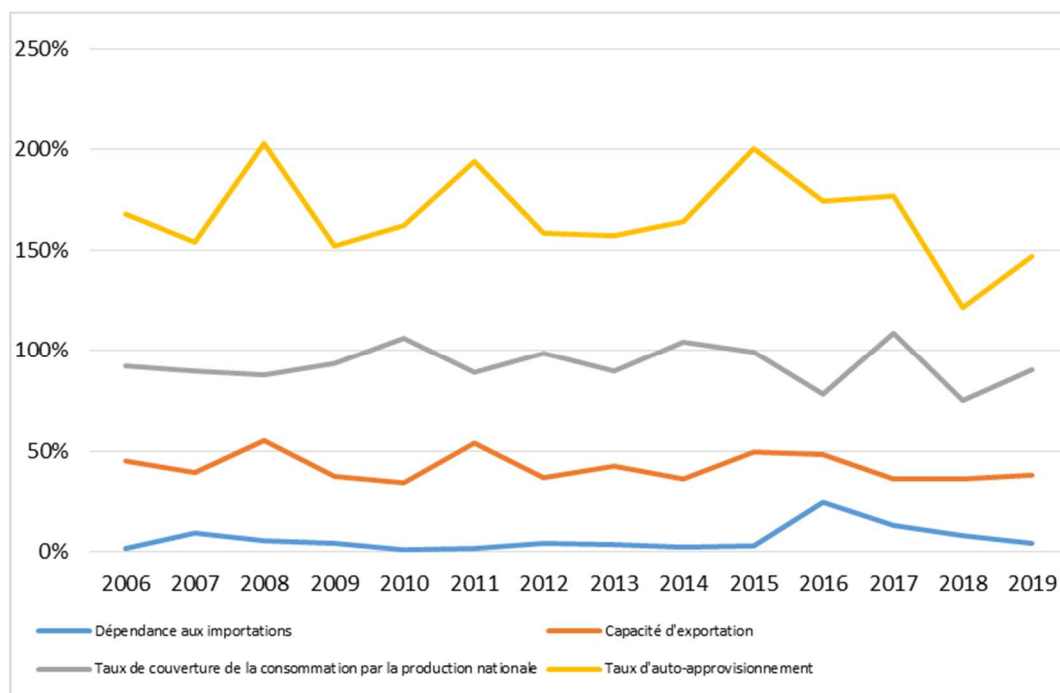
Figure 63 : évolution du bilan offre/demande des pois en milliers de tonnes de 2006 à 2019



Sources : FranceAgriMer, d'après SSP, Douane Française

Les bilans sur 15 ans mettent en évidence ces évolutions. La production est irrégulière. En moyenne de l'ordre de 600 kt depuis 2011, on relève des pics supérieurs à 1 Mt en 2006 et 2010 et une progression des importations depuis 2016, autour de 40 kt par an. Une part significative de la production est exportée. On note cependant une baisse des exportations de pois depuis 2016, conjuguée à un alourdissement des stocks comparés au début de la période. Celui-ci peut s'expliquer par les droits de douane prohibitifs mis en place par l'Inde en 2018, premier client jusqu'en 2016, pour protéger sa production nationale.

Figure 64 : évolution des indicateurs de bilan offre/demande du pois de 2006 à 2019



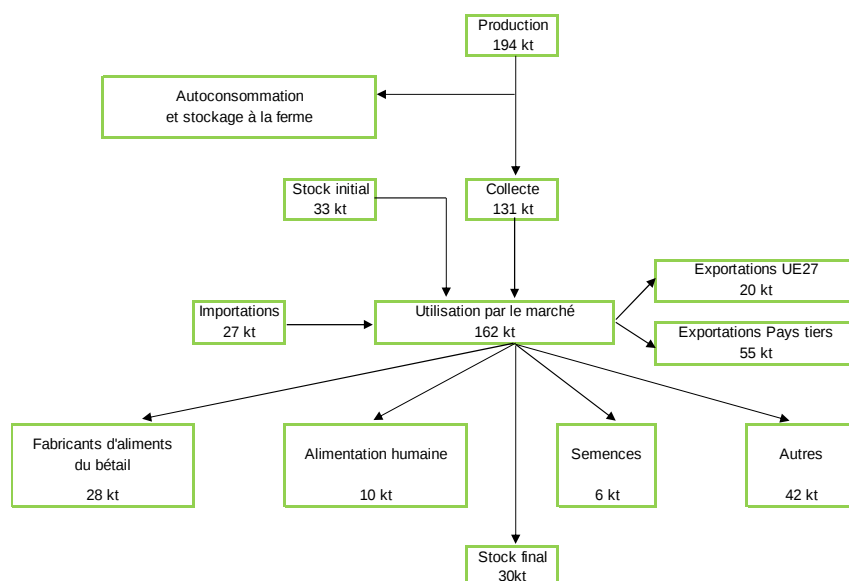
Sources : FranceAgriMer, d'après SSP, Douane française

Le taux d'auto-apvisionnement évolue en dents de scie sur la période mais à l'exception de 2018 avec 122 %, oscille entre 150 % et 200 %. La dépendance aux importations est faible, inférieure à 10 % sur la période, exception faite des campagnes 2016 (25 %) et 2017 (13 %). L'évolution de ces indicateurs met en évidence une capacité d'exportation de l'ordre de 40 % sur l'ensemble de la période.

4.5. Les féveroles

4.5.1. Diagramme de flux des féverole en France

Figure 65 : diagramme des flux du marché national de féveroles en milliers de tonnes



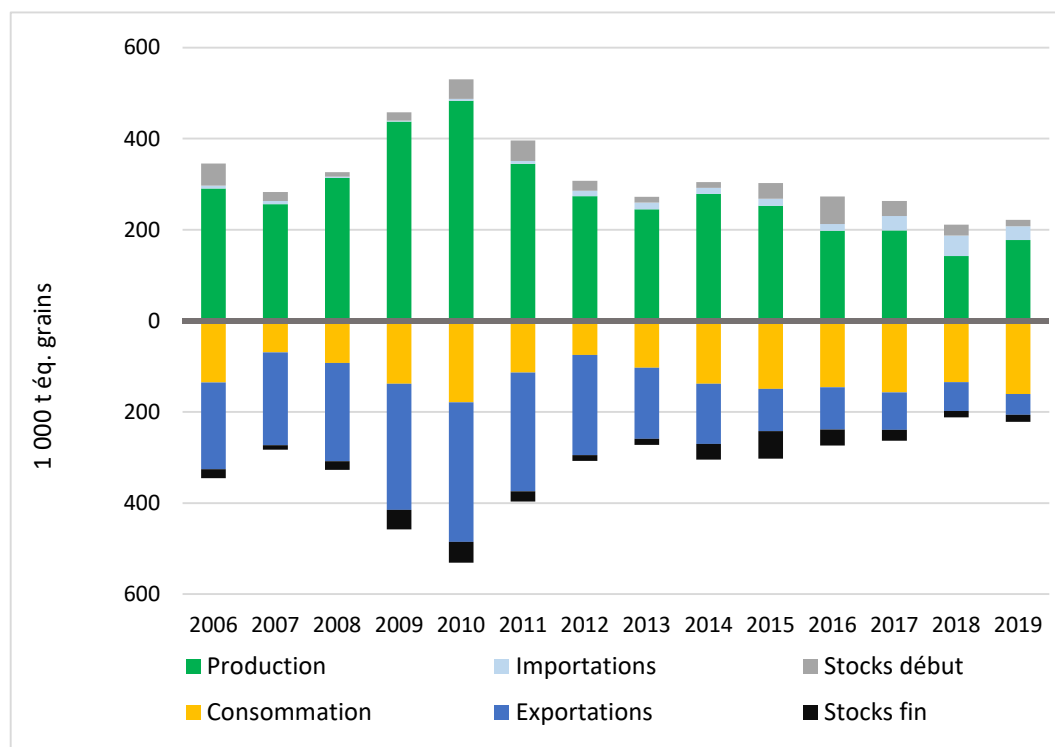
Données : FranceAgriMer, Douanes Françaises
Moyenne quinquennale (campagne 2015/16 à 2019/20)
Campagne : Juillet N à Juin N+1

Sources : FranceAgriMer, d'après SSP, Douane française

En féveroles, 131 kt d'une production de 194 kt est mise sur le marché. Avec les importations, 162 kt sont disponibles dont 75 kt sont exportées et 86 kt sont consommées pour l'alimentation animale (28 kt) et humaine (10 kt).

4.5.2. Indicateurs de bilan offre/demande pour les féveroles en France

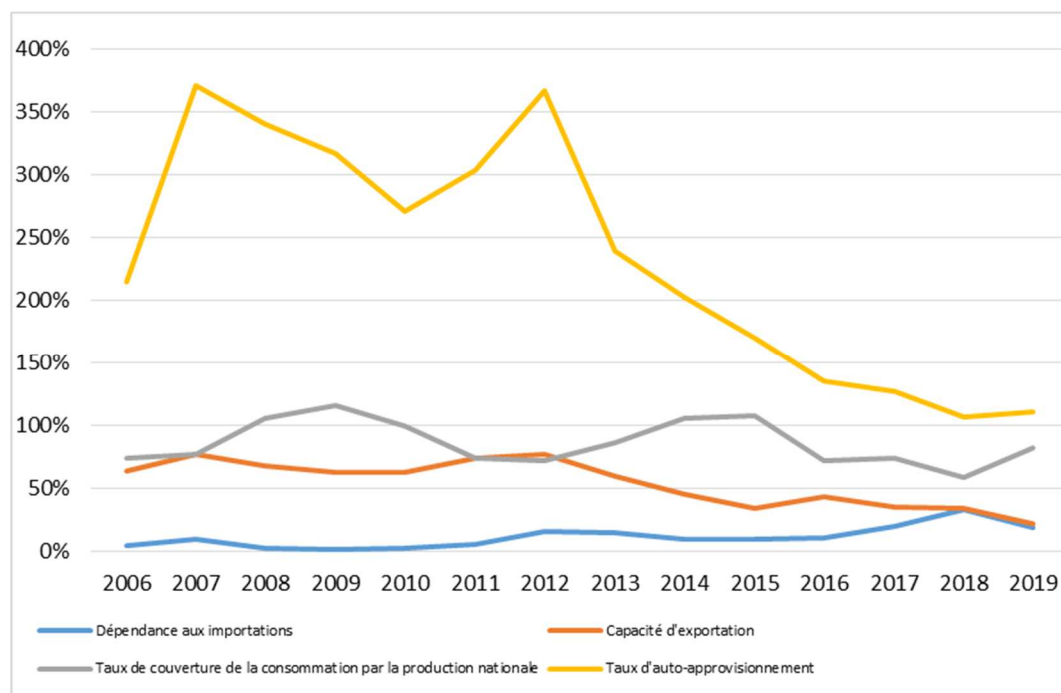
Figure 66 : évolution du bilan offre/demande des féveroles en milliers de tonnes de 2004 à 2019



Sources : FranceAgriMer, d'après SSP, Douane française

On observe un fort déclin de la production sur la période. Jusqu'en 2010, celle-ci progresse et varie entre 257 kt et 483 kt. Depuis 2011, on note une baisse de cette production qui reste cependant encore élevée entre 245 kt et 275 kt jusqu'en 2015. Depuis 2016, celle-ci est inférieure à 200 kt. En conséquence, les quantités exportées sont en chute libre depuis 2013. De 2006 à 2013, avec de faibles importations, le plus gros de la récolte était destiné aux clients de la France, la part de consommation domestique étant faible. À compter de 2014, avec la baisse régulière de la production, les utilisations intérieures sont le principal poste d'emplois, l'exportation devenant mineure avec 46 kt en 2019, à comparer aux 307 kt de féveroles exportées en 2010.

Figure 67 : évolution des indicateurs de bilan offre/demande des féveroles de 2006 à 2019



Sources : FranceAgriMer, d'après SSP, Douane française

Ces évolutions se reflètent dans celle des indicateurs de bilan. Si l'auto-apvisionnement est supérieur à 100 % tout au long de la période, et proche de cette valeur depuis 2017, il était supérieur à 200 % avec des pointes au-dessus de 350 % en 2007 et 2012. La capacité d'exportation décroît quant à elle régulièrement : évoluant entre 60 % et 70 % jusqu'en 2013, elle s'inscrit depuis entre 30 % et 40 %. Cette situation est une conséquence directe de l'évolution des cahiers des charges des acheteurs égyptiens – premiers clients avec 60 % à 80 % des achats jusqu'en 2014 -, qui excluent les féveroles au-dessus d'un taux de bruches que la production française n'est pas, à ce stade, en mesure de respecter. En conséquence, c'est vers l'aquaculture norvégienne que s'est réorientée depuis la filière d'exportation de féveroles mais pour des volumes bien plus restreints.

5. Identification par le groupe de travail « Oléoprotéagineux » des principaux facteurs de compétitivité

Le groupe de travail - filière Oléoprotéagineux s'est réuni le 5 et le 17 mars 2021, sous la présidence de M ROUSSEAU, Président de la FOP et du Groupe AVRIL.

Étaient présents: le président du conseil spécialisé grandes cultures, M PIETREMENT, la déléguée filières grandes cultures, la direction Marché, études et prospective, l'unité Grains et sucre, la mission des Affaires européennes et internationales pour FranceAgriMer et des représentants de la FOP, de l'AGPB, de la confédération paysanne, des JA, de l'interprofession Terres Univia, du groupe ROQUETTE, du groupe SOUFFLET, du groupe AVRIL, du groupe BUNGE, de La Coopération agricole, du FNA, du SNIA, de la FNGC, du GNIS, de la CNBPF, du Ministère de l'agriculture, du Ministère de la transition écologique, du CGAAER, du Service statistique et de la prospective du Ministère de l'agriculture.

En méthode, la première réunion du groupe a détaillé les facteurs de compétitivité liés à l'amont agricole puis la deuxième sur les maillons de la transformation et des IAA.

Les membres du groupe de travail ont mis en exergue l'importance des facteurs de production (semences, phytosanitaires, ressource en eau) pour rester compétitif et l'accès aux nouvelles technologies vertes pour maintenir le couple production-rendement.

Ils ont rappelé également l'importance de la continuité des politiques publiques, la sécurisation des dispositifs (investissements, acceptabilité sociétale, énergie, formation) et le sujet spécifique de la fiscalité verte qui ont une interaction forte sur la compétitivité de la filière.

5.1. Facteurs de compétitivité prix

Les facteurs sur fond orange sont considérés comme les facteurs les plus importants par les participants au groupe de travail.

Facteurs	Propositions du groupe de travail
Coûts des facteurs de production	
Coûts du travail agricole	Le coût du travail agricole n'est pas un facteur très distinctif de la France au sein des pays d'Europe de l'Ouest mais le devient lorsqu'on le compare aux pays de l'Europe de l'Est (comme la Hongrie, la Pologne) où il est significativement plus faible. Le cout de la main d'œuvre : si elle est essentiellement familiale, la main d'œuvre salariée devrait être plus importante avec le développement du travail au champ (avec la limitation des intrants et le retour à une "complexification" des assolements pour réintroduire des oléoprotéagineux et des légumineuses), or le coût de la main d'œuvre salariée est plus élevé en France que dans les pays concurrents (en Roumanie en exemple).
Coûts du travail industriel	Le coût du travail industriel est impacté par la masse salariale importante avec des salaires relativement élevés. Ce facteur est peu discriminant comparé à nos proches voisins (l'Allemagne) mais il l'est davantage par rapport à

	l'Europe de l'Est et plus encore avec l'Amérique du Nord (de 20 à 30 % supérieur). Les différences de législations sociales : sur la durée du temps de travail, la gestion des relations sociales. Les délais de procédure et de traitement des dossiers, qui génèrent un surcoût important avec des ETP associés.
Autres coûts de production agricole (notamment coût des consommations intermédiaires, dont coût des intrants importés, charges locatives et coût du capital)	Les charges de mécanisation sont plus élevées, les investissements plus importants et le niveau d'amortissement global également. Le coût de production est impacté par la réorientation des assolements et l'allongement des rotations plus complexe à maîtriser, ce qui induit un coût d'exploitation plus élevé. Le coût du foncier au niveau intracommunautaire : le fermage est très développé en France et son coût est modéré (lié au statut du fermage) par rapport à nos voisins UE (80 % de fermage contre 43 % au niveau européen). Toutefois, dans certaines régions du monde, les loyers varient en fonction des cours des matières premières (ex : États-Unis), le prix du foncier UE est plus élevé que dans d'autres pays tiers concurrents. La variabilité interannuelle croissante des rendements en grandes cultures (colza notamment), liée en particulier au changement climatique impacte fortement les coûts unitaires de production (dégradation tendancielle marquée des rendements du pois ; origine multifactorielle). La progression marquée du poste phytosanitaire en colza avec des coûts plus élevés aujourd'hui. La variabilité interannuelle croissante des postes « énergie » et « fertilisation » (lui-même fortement indexé au prix du gaz naturel s'agissant des engrais azotés). La croissance tendancielle des charges de mécanisation sur la période. Un taux d'endettement des fermes françaises beaucoup plus élevé que la moyenne européenne (cf. étude APCA). Un taux d'intérêt faible et donc un faible coût du capital favorisant l'investissement. Des réglementations contraignantes pour les producteurs français déjà mises en œuvre alors que dans d'autres pays européens, elles ne sont pas appliquées ou progressivement (phytos - NNI sur colza, etc.). Des coûts de mécanisation élevés en France malgré un avantage carburant indéniable. La France a un coût de l'énergie (électricité, gaz) plus avantageux que pour nos concurrents en Europe centrale (Sud Allemagne, Autriche...) plus dépendants des prix russes. Coûts de l'énergie inférieurs de 20 à 30 % par rapport à l'Europe centrale.

Autres charges logistiques (stockage)	La multiplication des segments de marché par espèce nécessite de revoir les outils de stockage disponibles. La ségrégation (tri, stockage et logistique) des grains permet de mieux répondre au marché. Les coûts de stockage sont conséquents : les unités les plus anciennes ont besoin d'être modernisées et les nouveaux outils de capacité plus importante développés pour conforter la compétitivité. Alimentation animale : la concentration des usines d'alimentation du bétail a entraîné une gestion à flux tendus. Les capacités de stockage sont faibles et poussent à rechercher des solutions nouvelles de stockage intermédiaire. L'implantation des sites requiert une forme d'acceptabilité sociétale que les procédures administratives servent aussi à garantir mais qui implique un facteur temps qui crée une forte incertitude pour concrétiser de tels projets d'investissement. Les procédures normées dans le temps sont un élément d'amélioration de la compétitivité notamment dans les pays où ces procédures sont limitées dans la durée. Une clarification d'autant plus importante que le parc de stockage est vieillissant, ce qui induit des coûts plus importants. Au plan national, la construction des silos de stockage de graines implique une programmation sur plusieurs décennies. Une décroissance des capacités de stockage qui tient aussi au coût élevé de renouvellement des silos en béton ; les silos en tôle sont moins coûteux, mais ont une durée de vie plus courte.
Autres charges en production industrielle	La France a aussi bénéficié du soutien à la biomasse pour convertir des usines. Meilleur bilan carbone et moindre dépendance aux cours énergétiques. La filière luzerne doit toutefois couvrir un écart de compétitivité important du fait du passage d'une consommation d'énergie fossile à la biomasse. L'achat d'énergie constitue le premier poste de charges des installations, le passage d'un mix fossile à un mix décarboné se fait dans la filière luzerne progressivement. Une décarbonation qui se poursuit mais qui induit un coût supplémentaire qui, s'il ne peut être répercuté sur le prix de vente, impacte la compétitivité. Le prix du CO₂, en forte hausse actuellement, dont il faut tenir compte dans le fonctionnement des usines de trituration
Environnement économique et réglementaire	
Macroéconomie (ex : taux de change pour exportations sur pays tiers / concurrence par pays tiers, accès au crédit)	Le taux de change euro / dollar canadien ou australien est un facteur de la compétitivité du colza UE vs import qui pèse peu dans le choix des industriels pour s'approvisionner.

Fiscalité	La fiscalité n'est pas un point d'achoppement sur la compétitivité de l'industrie de trituration en France vs Europe de l'Ouest et Amérique du Nord. La problématique est européenne, alors même que les leviers fiscaux restent nationaux, et que le caractère vert de l'encadrement fiscal devient prépondérant. La directive Red II et la fiscalité sur les biocarburants sont des éléments majeurs de compétitivité. La taxonomie verte européenne (classification des activités durables) est source d'interrogation car le financement d'activités moins durables serait pénalisé. Une logique qui devrait tenir compte de la globalité des activités et s'appuyer sur une analyse plus fine.
Règlementation (environnementale, sanitaire, autres) et politiques publiques (y compris PAC, politique commerciale etc.) impactant les coûts de production, et le prix des produits à l'export	UE-PAC : L'impact du transfert du 1^e pilier vers le 2^e pilier : 7,5 % additionnés à l'impact paiements couplés diminuant de 15 % le montant du paiement de base malgré un avantage pour les producteurs de protéagineux (paiements couplés); effet négatif des paiements redistributifs préjudiciable aux exploitations de scopeurs (surtout en zone intermédiaire) mais un tel système existe en Allemagne aussi à un niveau plus bas qu'en France. Avantage ou désavantage selon le positionnement par rapport à la moyenne du paiement vert proportionnel. La subsidiarité autorisée et renforcée dans le cadre de la nouvelle PAC peut accroître les écarts de compétitivité entre les États membres et les productions (nouvelle donne des éco-régimes/distorsion de concurrence liée aux choix de chaque État membre). Pays tiers : la divergence réglementaire avec les pays tiers ne conforte pas la compétitivité de la filière. La sur-règlementation et sur-transposition au niveau français des réglementations européennes. Le local ne s'oppose pas à l'export ; l'équilibre doit être trouvé.
Coûts liés à l'exportation : coût des services, coûts liés au transport, assurance prospection, etc...	Frais portuaires parmi les plus élevés au monde : • Les coûts de manutention élevés : un chargement - déchargement d'un bateau 60 Kt coûte 3 € à Gand soit 2 fois moins cher que pour les ports français de la Manche et 4 fois moins cher que les ports de Nouvelle Aquitaine. • des infrastructures portuaires vieillissantes qui ne permettent pas d'accueillir les plus gros navires. Les gains de compétitivité passeront par des infrastructures adaptées aux nouveaux enjeux (cf. facteurs de compétitivité hors-prix).
Accords de libre-échange, accords commerciaux	Importations de volumes à droits nuls dans le cadre d'accords commerciaux (Ukraine, Canada, Australie)

Productivité et stratégie des entreprises	
Productivité agricole	De fortes différences selon les exploitations agricoles : la productivité par actif est un facteur fort de différenciation des performances économiques des fermes de certaines régions. Dans les exploitations SCOP, la productivité agricole, hors aides directes, mesurée à l'hectare est plus faible en France qu'en moyenne en Europe (Source : Pluriagri d'après Rica 2018). Mais la surface travaillée par actif est bien plus élevée qu'en moyenne de l'UE. Malgré cela, la résultante, la productivité par actif, est inférieure à la moyenne européenne. En France les agriculteurs travaillent plus de surface pour moins de revenu (ou pas de revenu) hors aides.
Productivité agroalimentaire	Les industries de trituration en France souffrent d'un problème de taille critique par rapport à ses concurrents en Europe de l'Ouest (ex : ABCD aux Pays-Bas ou Allemagne) qui transforment des volumes 5 à 10 fois plus importants que ceux des acteurs de la trituration nationale (facilite les amortissements et abaisse les coûts fixes). Cette situation est handicapante pour les usines de taille intermédiaire qui peinent à trouver un équilibre économique pérenne entre les géants ABCD (marchés de commodités) et les petits opérateurs qui triturent quelques milliers de tonnes de graines (marchés de niche).
Taille des entreprises	Les moyennes nationales cachent de très grandes disparités. Les exploitations françaises, en moyenne, sont plus grandes mais moins que celles d'autres pays européens (Hongrie, République tchèque, Bulgarie, etc.). Il est important de comparer la productivité par actif (cf. supra).
Investissements (matériels et immatériels) des différents maillons productifs (y compris en recherche-développement) impactant la compétitivité prix	Une réglementation moins favorable au biodiesel depuis la fin de la défiscalisation et qui a pesé sur la rentabilité de la trituration. Cette réduction des marges retarde les projets d'investissements (ex : automatisation). Sur les exploitations, le revenu hors aides est négatif depuis plusieurs années ; les aides servent donc à rémunérer le travail familial et ne peuvent donc pas être utilisées pour financer des investissements. À l'inverse de ce qui peut se passer dans d'autres États membres de l'Est de l'Europe où le revenu hors aides est systématiquement positif et les aides progressent (Allemagne comme à l'Est de l'UE). La question de l'eau et des investissements liés pour les productions des protéagineux est incontournable pour gagner en compétitivité.
Stratégie de marge	La trituration est une industrie de première transformation à faible marge.

	C'est le prix de l'huile qui est déterminant pour l'équilibre économique de la trituration. Aussi la pérennité du marché biodiesel est un facteur clé pour assurer une valorisation de l'huile assurant un équilibre économique à la trituration. Intérêt de la filière pour les marchés à plus forte valeur ajoutée (ex : biodiesel bas GES ou B100 pour les huiles, non OGM pour la nutrition animale) dans un contexte de concurrence croissante sur le marché de commodité Alimentation animale : nécessité de répercuter l'augmentation du coût des matières premières sur les prix de vente lorsque les cours des matières premières augmentent.
--	---

5.2. Facteurs de compétitivité hors-prix

Les facteurs sur fond orange sont considérés comme les facteurs les plus importants par les participants au groupe de travail.

Facteurs	Propositions du groupe de travail
Dynamique d'entreprise	
Investissements (matériels et immatériels) des différents maillons productifs (y compris recherche-développement)	Investissements immatériels : - La filière accuse un retard en recherche et développement (R&D) ce qui constitue un frein au développement du marché à l'export. Pour retrouver une compétitivité positive, l'innovation est incontournable, avec des techniques (new breeding technologies), une sélection variétale pour des variétés adaptées. Il s'agit également de réinvestir dans des approches "systèmes". - la R&D souffre d'une moins bonne organisation de la relation partenariale public/privé que dans d'autres pays concurrents et d'une sous-capacité à faire émerger des projets de recherche opérationnels, ce qui pénalise les performances. Au final, les acteurs utilisent des brevets déposés hors de France. La filière soutient la recherche semencière en amont (variétés plus performantes, mieux adaptées aux conditions pédoclimatiques, etc.). Investissements matériels : Il n'y a plus de projets d'investissements dans des capacités de production en France dans un contexte de bilan graines déficitaire en colza (capacités > production de graines). Les investissements se portent davantage sur les pays excédentaires (Ukraine, Russie, Canada, Australie). Le maintien en efficacité des outils est primordial, en raisonnant selon une approche filière et en privilégiant des alliances ou joint-ventures permettant d'optimiser les investissements suivant un critère du coût à la tonne. Une

	organisation trop atomisée des outils de production serait préjudiciable à la compétitivité de la filière française. Alimentation animale : maintenir les outils de trituration produisant des tourteaux déshuilés et adaptés au marché de l'alimentation des ruminants pour répondre aux attentes clients.
Compétences des différents niveaux de main d'œuvre (dans les différents maillons de la filière)	La formation sur les productions OP est plus faible, et il est nécessaire de réinvestir sur le sujet en lien avec la R&D. Une grande difficulté à trouver des personnes formées dans les métiers de l'industrie, ce qui constitue selon un sujet de préoccupation majeur pour l'avenir de la filière.
Taille et typologie des entreprises (notamment exportatrices)	Concernant la taille critique des industries de trituration en France, la question se pose pour des usines de taille intermédiaire (cf. supra) En termes de structuration de la filière, les acteurs européens de la trituration sont mono-produit et mono-pays. Les multinationales sont plus diversifiées. La réflexion doit ici porter sur la taille des entités-mères, la spécialisation et leur présence dans le monde.
Capacité à s'adapter au cahier des charges	Adaptabilité de la trituration en France en capacité de développer de nouveaux produits pour s'adapter à la demande client (ex : biodiesel bas GES, B100, nutrition animale non OGM). Des difficultés pour respecter le cahier des charges se rencontrent dans la filière, notamment en ce qui concerne la féverole (Égypte). Les exigences de seuil de grains bruchés est de 3 – 5 %, pendant que les graines françaises affichent un taux de 10 – 20 %.
Dynamique de filière	
Organisation de la filière et capacité à aller à l'export	La production nationale de colza est désormais inférieure aux besoins de la trituration nationale. Ajustement à la baisse des exportations et importations croissantes de graines mais des opportunités en croissance sur les marchés des huiles export (food, biodiesel). La filière n'est pas très réactive pour répondre à de nouveaux débouchés qui peuvent apparaître sur les marchés chinois, indien ou norvégien par exemple. Ce constat s'explique par les difficultés à constituer rapidement des lots importants (du fait de la dispersion de la production) et de qualité satisfaisante pour répondre à la demande. Il y a aussi un besoin de structuration entre les maillons de la filière pour satisfaire la demande sur le marché national. Il est important de passer à une logique de projet pour gagner en dynamique de filière. Pour gagner en dynamique et en structuration de filière notamment à l'export, les programmes opérationnels pourraient être un outil plus adapté (logique de flux tirés)

	pour répondre aux attentes des consommateurs, au secteur de l'alimentation animale. Une vision globale des marchés émergents pourraient favoriser le développement à l'export. La contractualisation entre les acteurs : La chaîne contractuelle de filière est un élément important de la compétitivité globale de la filière. Pour créer de la valeur, mieux la partager et donner de la visibilité entre tous les acteurs dans un pas de temps compatible avec la mise en place des investissements nécessaires pour chaque maillon de la filière.
Capacité à fournir de manière régulière (régularité de la production, etc.)	Il y a des arrêts techniques et sociaux des usines mais ils ne constituent pas un facteur différenciant vs concurrents UE ou pays tiers. L'organisation de la filière oléoprotéagineux est une étape essentielle pour assurer la régularité de l'offre et permettre son adéquation avec la demande. Une politique de contractualisation devrait permettre une répartition optimale de la valeur ajoutée et garantir une rémunération incitative pour le producteur.
Logistique	Frais portuaires parmi les plus élevés au monde en France : • Le prix du foncier -- la gestion des terrains portuaires, notamment, est coûteuse, du fait des droits et péages sur marchandises. • Le coût du stockage au sein des zones portuaires a doublé en vingt ans, sous diverses contraintes. Dans ce domaine, l'Espagne est la plus compétitive en Europe, avec un coût deux fois moindre qu'en France. En Europe du Nord, le transport fluvial est privilégié et les marchandises ne sont pas stockées sur les sites portuaires. • Les coûts de manutention élevés (cf. supra). • Des infrastructures portuaires vieillissantes qui ne permettent pas d'accueillir de plus gros navires. Il existe un handicap avec la logistique hinterland qui repose uniquement sur le routier (camions) alors que nos concurrents utilisent davantage les réseaux fluviaux (Allemagne) ou ferroviaires (Canada) moins coûteux.
Positionnement sur les différents circuits de distribution	
Image des produits et perception de leur qualité	
Marques ou signes de qualité reconnus au niveau des marchés cibles	La production d'oléoprotéagineux non-OGM est un facteur de différenciation à l'export. La qualité non-OGM de la production française est valorisée pour les débouchés en alimentation humaine (huile) et nutrition animale (tourteaux). Meilleure valorisation de la glycérine non-OGM (coproduit de l'estérification) en chimie renouvelable.

Qualité intrinsèque des produits reconnus au niveau du marché cible	Intérêt nutritionnel des huiles de colza et tournesol sur les marchés alimentaires BtoB et BtoC. L'intérêt fonctionnel de l'huile de colza en biodiesel repose sur sa tenue à froid à des températures très basses (-12 à -14°). Ce caractère est très prisé sur les marchés biodiesel en Europe du Nord (Allemagne, Scandinavie...). Meilleure traçabilité par rapport aux huiles importées (soja et palme produites à des conditions différentes des huiles européennes, risque de fraude sur les huiles "usagées" utilisées en biodiesel).
Qualité sanitaire : positionnement différenciant sur certains marchés	Intérêt nutritionnel des huiles de colza et tournesol sur les marchés alimentaires BtoB et BtoC.
Visibilité des produits français	Il existe une demande « origine française » en nutrition animale pour répondre à des cahiers des charges SIQO mais il est difficile de valoriser un premium hors micro niches. Un premium non-OGM existe mais pas spécifiquement pour l'origine France. Les huiles françaises ont une bonne image à l'international mais il est difficile sur ces produits de valoriser un caractère particulier par rapport aux huiles concurrentes (goût, recette, terroir, etc.).
Rapport qualité / prix aussi bien exportés que des produits importés	
Contexte réglementaire	
Réglementation environnementale	La production française est contrainte par des règlementations qui génèrent des coûts supplémentaires (directive nitrates, BCAE et verdissement, etc.). La réglementation nationale sur les produits phytosanitaires et la suppression de certains produits de traitement peut être à l'origine d'une baisse de production et/ou d'un remplacement de ce produit par un autre produit moins efficace. L'instauration de ZNT ou l'arrêté pollinisateurs aboutissent aussi à accroître les coûts unitaires de production et pénalisent la compétitivité des producteurs français d'oléoprotéagineux par rapport à leurs concurrents des autres États membres. Le manque de visibilité constitue un frein à la capacité à produire en quantité et en qualité, remise en question s'il n'existe pas de solutions alternatives efficaces. Sur le plan industriel, la réglementation environnementale n'est pas un atout ou un problème de compétitivité en comparaison de l'Allemagne ou de l'Amérique du Nord. Elle demeure plus contraignante qu'en Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie, la Russie ou Argentine). Les industriels souffrent directement des normes

	environnementales plus strictes imposées à l'amont agricole par rapport aux pays concurrents. L'impact est une baisse de la production de graines d'oléoprotéagineux en France qui ne permet plus de répondre à l'intégralité des besoins des usines et qui oblige à recourir aux importations
Règlementation sanitaire ou bien-être animal	
Autres réglementations	La réglementation est moins favorable au biodiesel depuis la fin de la défiscalisation et a pesé sur la rentabilité de la trituration. Cette baisse des marges a réduit la capacité à investir (ex : automatisation). Un mandat d'incorporation biodiesel ambitieux est indispensable à un équilibre économique pérenne de la trituration et de la filière en général car l'huile représente 70 – 80 % de la valeur des coproduits et le biodiesel constitue un marché important. Ce maintien du débouché biodiesel est indispensable à la coproduction de protéines (tourteaux) permettant de réduire notre sensibilité aux protéines importées (soja notamment) et la valorisation totale de la production. Une conjoncture plus favorable devrait permettre un relèvement des marges pour que les opérateurs mènent à bien les investissements nécessaires.